

Abonnements par la poste

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 24 mars 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: ... Harbours 1241
SERVICE DE NUIT:
Administration: ... Harbours 1243
Rédaction: ... Harbours 3679
Gérant: ... Harbours 4897

C'est l'avenir qui nous sollicite

La Fédération des oeuvres sociales de santé

La Fédération des oeuvres sociales de santé fait appel pour la troisième fois à la générosité du public montréalais. La campagne de souscription a été lancée, hier, sous les plus heureux auspices, puisque Son Excellence l'archevêque-coadjuteur de Montréal accorde son haut patronage à l'oeuvre. Les protestants et les Juifs ont opéré la fédération définitive de certaines de leurs oeuvres avec le plus grand succès. Le public protestant ou israélite est soumis à un marmitage intense par la publicité des journaux qui dure une quinzaine de jours. Il cède. Et pendant le solde de l'année on le laisse tranquille. De plus, la fédération offre l'avantage appréciable d'une réduction de frais. Il n'en coûte pas plus cher, ou à peine plus cher, de lancer une souscription pour dix oeuvres que pour une seule.

On pourrait comparer chez nous la fédération des oeuvres à la petite entente. Les grandes institutions se tiennent en dehors et n'ont pas encore la grande entente. On peut dire que la campagne de souscription reste à l'état d'expérimentation. Si on veut lire entre les lignes des communiqués, on peut y discerner que du succès de la campagne de cette année dépend la permanence de cette quête collective. Il est donc doublement important qu'elle réussisse.

Les oeuvres sociales, ainsi fédérées, toutes dignes de sympathie, ont entre elles ce lien commun qu'elles s'adressent presque toutes à l'enfance. C'est donc l'avenir qui nous tend la main, l'avenir qui demande d'être préparé, d'être meilleur.

L'Ecole d'hygiène sociale appliquée figure en tête de liste. Nos lecteurs la connaissent: elle a inauguré la goutte de lait perfectionnée, portée à son plus haut degré d'efficacité, et les résultats acquis dans les centres les plus populaires, et conséquemment les plus malsains sont simplement prodigieux. Il est à souhaiter qu'elle puisse étendre à toute la ville ses activités. Quant aux gouttes de lait paroissiales, il n'est guère besoin de les présenter. On les connaît désormais dans tous les quartiers et dans presque toutes les paroisses de la ville. Elles ont contribué plus que tout autre facteur à la baisse de la mortalité infantile par les soins apportés aux nourrissons, mais surtout par l'éducation des mères, par l'hygiène prénatale. Elles sont, pour l'éducation, en reprenant une formule célèbre, l'une de nos meilleurs raisons d'espérer. Par elles, quand s'y ajouteront tous les organismes perfectionnés par l'école d'hygiène sociale appliquée, nous pourrions escompter la réduction à ses proportions normales de notre mortalité infantile si affreuse qu'elle nous force à baisser la tête quand elle est évoquée devant l'étranger. Le massacre des petits chez nous nous apparente à l'Asie. Nous mettons plus de fierté à avoir des enfants qu'à les conserver; il faut pourtant admettre que l'un est plus facile et moins méritoire que l'autre. Le néomalthusianisme n'a pas encore pénétré profondément les couches populaires, s'il pourrit déjà la haute société. Mais il ne faut pas éviter un mal pour tomber dans un autre et le massacre des innocents ou le néomalthusianisme ne vaut guère mieux que le néomalthusianisme. Celui-ci est aisé à discerner et à combattre; l'autre l'est beaucoup moins. Il est difficile, en effet, de tirer la ligne entre l'ignorance et la négligence, l'imprévoyance et la pauvreté, le manque de ressources et le manque d'hygiène.

Les Colonies de vacances des grèves viennent en troisième lieu dans la liste. Elles corrigent une injustice sociale. Les enfants riches, suralimentés, bien vêtus, bien logés, peuvent jouir du soleil tonique de la campagne (on sait que celui de la ville l'est beaucoup moins, à cause du voile de fumée qui le couvre et intercepte les rayons ultra-violet); les enfants pauvres, pour le plus grand nombre, ne connaissent guère, tout l'été, que le pavage de la ville où se cultive si sûrement le rachitisme. Des centaines d'enfants des deux sexes profitent, aujourd'hui, d'un séjour au champ, car la Colonie Jeanne-d'Arc joue le même rôle bienfaisant pour les fillettes. Comme la précédente, elle figure dans la liste de la fédération.

L'Assistance publique s'adresse aux vieillards. Elle n'a pas besoin d'être présentée: il n'y a pas d'oeuvre plus connue à Montréal; mais si nous insistons, c'est parce que, sauf erreur, elle est seule des oeuvres fédérées à s'occuper d'un autre âge que l'enfance ou l'adolescence. C'est l'exception à ce que nous disions tantôt sur le lien commun des institutions qui sollicitent notre charité, cette semaine.

Le Patronage Saint-Vincent-de-Paul et la Jeunesse ouvrière catholique de Montréal remplissent une fin très louable. Les jeunes ouvriers, ou fils d'ouvriers, qui auront la bonne fortune de prendre contact avec elles seront plus protégés que les autres contre la pénétration des doctrines pernicieuses. Celles-ci font leur chemin, on le sait, en exploitant surtout l'ignorance, les préjugés et la bonne foi des milieux ouvriers. Cette classe ne lit guère que les quotidiens à sensation, dont le propre est d'abîmer plus que d'instruire.

Enfin, l'une des oeuvres les plus nouvelles, mais qu'on doit souhaiter, pour cette raison même, se voir développer le plus vite afin de regagner le temps perdu, c'est la Fédération des scouts ou éclaireurs catholiques.

Cette fondation est inspirée directement de la pensée papale elle-même. On sait que le Saint-Père a favorisé le mouvement scoutiste catholique en Italie, qui s'est heurté au fascisme ombrageux.

Nous l'avons déjà dit, dans toutes les paroisses de notre ville, on doit souhaiter voir s'établir ces éclaireurs catholiques, pour que soit changée en occupation tonique pour l'esprit, l'âme et le corps, le funeste désœuvrement des vacances.

Cette transformation, ce prodige, le scoutisme l'opère. En temps de vacances, il conduit où il peut conduire quotidiennement ses adeptes par les bois et les champs et, en même temps qu'il développe les corps, il forme les âmes grâce à une discipline qui découle de la charité chrétienne. C'est la chevalerie des enfants.

Supposons cette oeuvre munie de ressources abondantes. Elle emploie des propagandistes, forme des instructeurs, essaie rapidement dans tous les coins de la grande ville. En peu de temps, l'aspect de notre jeunesse est altéré. Les vacances, période de déformation intense, deviennent, par ce renversement, période de formation intense. Le scoutisme combat le relâchement en tout, le relâchement de l'attitude, de la volonté, du langage, notre défaut majeur, en somme.

Voilà, sommairement évoqué, le caractère des oeuvres sociales qui nous tendent la main. C'est surtout par elles, demain, qui nous sollicite, demain qui, encore une fois, veut être meilleur qu'aujourd'hui et qui le sera si cet appel n'est pas vain, si nous nous montrons proportionnellement aussi généreux que nos concitoyens de religion juive ou protestante.

Louis DUPIRE

Chronique

La signature

L'anonymat est en train de disparaître du journal contemporain. Il y eut jadis le quotidien où tout était signé. L'on y mettait des initiales au bas du moindre fait-divers. C'était l'excès de la signature. Et puis vint le journal anonyme. Plus rien n'y était signé. Un brave homme qui a pendant trente ans pratiqué ce genre de journalisme n'était connu, après ces trente ans, que des journalistes de métier. Le public ne savait jamais qui lui parlait, dans la journal dont cet homme était l'un des principaux rédacteurs. En cela aussi, c'était l'excès de l'anonymat dans le journal.

L'on est revenu de cet excès comme de l'autre, du journal impersonnel comme du quotidien trop personnel. La tendance est au juste milieu. Dans bien des quotidiens, si l'on ne signe pas encore les articles, la plupart des rubriques portent déjà la signature. Le journal américain, jadis anonyme à outrance, a maintenant ses vedettes; et pour la plupart elles signent de leur véritable nom leurs articles. Un quotidien new-yorkais du matin portait l'autre jour 22 signatures au bas d'autant de rubriques; et le même jour un quotidien du soir publiait 31 articles signés (voir Editor & Publisher, 21 mars). Chroniques sur la politique, la finance, les livres, le cinéma, la radio, le théâtre, la musique, l'art, la vie mondaine, l'immeuble, les affaires, l'enseignement, la médecine, le droit usuel, les modes, la tenue de la maison, la cuisine, le temps qu'il fait, les sciences, les voyages, les sports, etc. tout cela est maintenant signé.

À quel cela tient-il? À ce que le public qui lit veut savoir à qui il a affaire. Les propriétaires de quotidiens s'en rendent si bien compte aujourd'hui que si tel ou tel de leurs rédacteurs s'est spécialisé sur tel ou tel sujet, ils mettent d'avant son nom. Publient-ils un article de quelqu'un qui se soit distingué dans les sciences, les voyages, les lettres, le monde de l'autre est bien en tête de la colonne où paraît son texte. Un homme d'autorité, ou qui porte un nom connu ou qui a fait une belle carrière écrit-il dans un quotidien? Le temps est passé où l'article passait sans plus. Il est précédé du nom et de l'énumération des titres du collaborateur. C'est tout juste pour celui-ci comme pour le lecteur.

Même dans nos quotidiens, que voit-on? Jadis, tout y était anonyme, sauf dans certaines feuilles qu'on affectait, dans les milieux hostiles à la signature, de considérer comme désuètes et s'en tenant à un mode de journalisme vieillot. Aujourd'hui? Feuilletez-les et vous verrez. Les signatures y ont reparu, craintivement, par exception. D'abord, il y a peu d'années. Et puis, peu à peu, elles se sont hissées aux places d'honneur. Pourquoi? Parce que ces mêmes journaux, qui se complaisaient jusque là dans le régime de l'anonymat, ont obtenu des collaborateurs auxquels ils trouvent de l'autorité, de la compétence, des connaissances et quelque souci de la forme. Ils en avaient peut-être, auparavant, et capables de bien faire, si on leur en donnait la liberté; mais une politique, des soucis, une jalousie d'ordre mesquin les en empêchaient.

L'ère du journalisme anonyme tire à sa fin, du moins dans un bon nombre de quotidiens. Et c'est tant mieux, — tant mieux pour le journaliste, tant mieux pour le public, tant mieux, pour le journal même. Le seul susceptible de pouvoir s'en plaindre, ce sera l'homme incapable d'écrire honnêtement, d'autant plus prompt à l'attaque injuste ou à la calomnie qu'il se sait couvert de l'anonymat. S'il lui fallait se nommer, pourrait-il encore continuer d'exercer son métier?

Pierre KIROUL

Bloc-notes

Partout!

Le mouvement en faveur de la restriction de l'immigration se traduit un peu partout sous les formes les plus diverses. On est loin des retentissantes campagnes de jadis, des appels aux millions! Mais ce mouvement peut prendre des formes extrêmes. C'est ainsi, par exemple, qu'un projet de loi actuellement présenté à la législature de l'Alberta porte le texte suivant:

Toute personne qui a demeuré dans la province pendant une période de pas moins de cinq ans, âgée de 17 ans, sujet britannique ou qui manifeste l'intention de le devenir, et qui le demande de la manière stipulée plus loin, aura droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead d'une étendue de terre disponible propre à la culture n'excédant pas un quart de section, etc.

Ceci aurait pour effet, comme l'on voit, de rendre ces terres inaccessibles aux Canadiens des autres provinces, de l'Ontario, du Québec, etc.

L'Association canadienne-française de l'Alberta, l'A. C. F. A., a aussitôt adressé au gouvernement provincial la résolution suivante:

Attendu que notre Association approuve le principe de restriction et de réglementer les droits des habitants aux homesteads en Alberta;

Attendu que la clause no 15 de la Loi des terres actuellement

A Ottawa

MM. Chevrier et Casgrain répondent à M. Lavergne

L'un et l'autre l'attaquent à fond — M. Totzke proteste contre l'affirmation que les citoyens d'origine étrangère sont les auteurs du mouvement communiste au pays — M. Bowman défend les immigrés, endurcis au travail et qui ont le sens familial — Bon discours de M. Speakman

M. SAUVE AUJOURD'HUI, M. LAPOINTE JEUDI

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 23. — La députation ministérielle a fait preuve aujourd'hui d'une plus grande loquacité que la semaine dernière. Quatre conservateurs ont participé au débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il faut dire que ce sont quatre débutants de la vie parlementaire.

Du côté de l'opposition, quatre députés ont également pris la parole. M. Pierre-F. Casgrain, whip en chef du parti libéral, M. Edgar Chevrier, député d'Ottawa, M. A.-F. Totzke, député de Humboldt, M. Harry Butcher, le nouveau député saskatchewanais de Last-Mountain.

Un libéral-progressive, M. A.-L. Beaubien, de Provencher, Manitoba, et un fermier-uni, M. Alfred Speaksman, de Red-Deer, Alberta, ont complété le programme oratoire de la journée.

Dix discours en un seul jour, c'est beaucoup. On serait même tenté de dire que c'est trop. Après le dixième discours, l'auditeur le plus patient, l'auditeur qui était le mieux disposé au début commence à se sentir saturé d'éloquence.

Le fait principal de la journée, c'est que le vice-président de la Chambre, M. Armand Lavergne, a été violemment pris à partie par trois députés libéraux, MM. Casgrain, Chevrier et Totzke. Les deux premiers ont reproché d'accuser Laurier d'avoir trahi la province de Québec. Ils ne l'ont d'ailleurs pas ménagé à propos d'autres choses.

M. Totzke — dont les parents étaient allemands — a surtout reproché à M. Lavergne d'avoir laissé entendre que ce sont les éléments étrangers qui ont introduit le communisme au Canada.

Les immigrés du Canada ont d'ailleurs un autre défenseur aujourd'hui. M. Bowman, député conservateur de Dauphin, Manitoba. Celui-ci a affirmé que ce ne sont pas les immigrés étrangers qui font de l'agitation et qui préchent la sécession au Canada. Les immigrés étrangers, gens travailleurs, ayant de la méthode dans leurs entreprises, imbus de l'esprit de famille, ont généralement été un élément de stabilité sociale dans notre pays.

M. F. Hepburn, le nouveau chef du parti libéral provincial d'Ontario, est encore député fédéral. Il vient de faire sa rentrée à Ottawa, la législature de Toronto lui en laissant le loisir. Il est probable que M. Hepburn parlera dès demain.

On annonce d'ailleurs pour demain une grosse journée: M. Arthur Sauvé, M. Samuel Gobeil, député conservateur de Compton, M. C.-N. Dorion, député conservateur de Québec-Montmorency, M. Arthur Barrette, député conservateur de Berthier-Maskinongé, M. Alphonse Fournier, député libéral de Hull, parleront.

On annonce encore que M. Lapointe, l'ancien ministre de la Jus-

soumise à la Législature atteindrait partiellement ce résultat, mais alors ne reconnaîtrait pas le droit inhérent à tout Canadien né au pays de s'établir n'importe où au Canada sans qu'il en soit empêché par des restrictions indues.

Attendu que notre Association considère que le séjour exigé de cinq ans dans la province constitue une telle restriction indue à l'égard des Canadiens nés au pays;

Attendu qu'il est de l'intérêt économique et de l'intérêt moral d'un Canada uni que les Canadiens nés au pays s'établissent; eux et leurs familles, dans n'importe quelle partie du pays qu'ils choisissent; et des terres libres sont disponibles;

Attendu que tout empêchement indu au libre déplacement, à l'intérieur du Canada, des colons Canadiens nés au pays, détruit l'unité nationale;

Attendu que la clause no 15 dans sa rédaction actuelle érige une barrière contre les Canadiens nés au pays et venant des autres provinces avec l'intention de s'établir ici;

Attendu que de telles restrictions ne sont pas dans les meilleurs intérêts du Canada comme un tout;

En conséquence l'A. C. F. A. demande que ladite clause soit remaniée de façon à sauvegarder les droits et les privilèges des fils du Canada.

Espérons que le gouvernement et la législature de l'Alberta auront le bon esprit de se rendre à ces fortes et sages observations.

Le gaélique

Une petite dépêche de Dublin souligne l'intéressant effort qui se poursuit présentement en Irlande pour la renaissance du gaélique.

On y lit en effet que la principale caractéristique de la Saint-Patrice cette année, ce fut la pré-

tice, parlera jeudi.

Si le débat actuellement en cours se termine avant les vacances de Pâques, ce sera beau.

Suit un résumé malheureusement succinct des discours de la journée.

M. Pierre Casgrain

Le whip libéral, en ouvrant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, s'en prend d'abord à M. Armand Lavergne. Si celui-ci siège maintenant avec les Tories, c'est qu'aucun parti n'aurait voulu l'accueillir. Le parti libéral en tout cas n'en voulait pas.

Le député de Montmagny est entré dans le temple comme le Pharisien de l'Evangile, en proclamant hautement ses propres mérites: "Je vous remercie, Seigneur, d'avoir fait de moi un bon Canadien en me permettant de devenir Tory; d'avoir fait de moi un homme qui ne vit pas que de pain. Je porte maintenant en moi une lumière qui ne peut s'éteindre. Je vous remercie de m'avoir pas voulu que je sois un de ces libéraux matérialistes qui considèrent encore nécessaire d'avoir du pain pour vivre, qui sont assez audacieux pour prétendre qu'il est possible d'aimer son pays autrement que je ne le fois moi-même. Amen."

Le premier ministre, continue M. Casgrain, aura l'occasion d'apprécier l'esprit critique de sa nouvelle recrue et il pourra s'amuser des hauts faits de ce député libéral-nationaliste-tory.

M. Lavergne a dit sa fierté d'être chrétien. Est-ce son esprit chrétien qui l'a poussé à sa vilaine attaque contre la mémoire de Laurier? La postérité jugera.

M. Casgrain passe au discours du trône. S'il fallait prendre cette pièce au sérieux, le peuple du Canada devrait chanter un Te Deum pour remercier le Seigneur de lui avoir donné un gouvernement tel que celui de M. Bennett. Ce qu'il y a de plus amusant en cela c'est que M. Bennett lui-même a rédigé le discours du trône.

Quoi que M. Bennett en puisse dire, l'état des affaires n'a fait qu'empirer au Canada depuis l'accession au pouvoir des conservateurs. Le chômage va en augmentant et l'émigration s'intensifie. Un journal de Toronto annonçait récemment qu'un fort groupe de mécaniciens qui ne peuvent trouver d'ouvrage au Canada partiront au mois de mai avec leurs familles pour aller travailler en Russie. Parmi ces ouvriers il y a des Canadiens, des Russes, des Français, des Finlandais.

A Montréal il n'y a jamais eu autant de chômage que cette année. L'enlèvement de la neige a été le seul secours qu'on leur ait offert. Il y avait bien le vaste projet du Canadien National. M. Casgrain affirme (Suite à la page 2)

Avis très important

Nous prions tous nos voyageurs en Louisiane de bien vouloir nous dire tout de suite s'ils désirent revenir par le golfe du Mexique ou par une autre voie.

Nous avons retenu sur la "Dixie" un certain nombre de cabines; mais, comme les demandes de partout — la "Dixie" est un bateau de premier ordre — sont très nombreuses, ces cabines ne pourront être retenues que jusqu'au 1er avril.

Avis donc à tous les intéressés. S'adresser au Service des Voyages du "Devoir" 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbours 1241).

Le "Devoir" publiera le samedi 28 mars un supplément consacré aux valeurs financières canadiennes et rédigé par des compétences du monde de la finance. Ce numéro sera d'un grand intérêt. Ne manquez pas de le retenir chez votre dépositaire.

A Québec

L'emprunt de 3 millions du 30 juin 1930 est-il légal?

M. Duplessis pose un dilemme à ce sujet — Le ministère ne répond pas — Par distraction, la Chambre vote une motion de M. Guertin qui condamne la politique d'affermage des lacs — "M. Houde, absent, est avec MM. Perrault et David"

SPENCER-WOOD DEPENSE RAISONNABLEMENT

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 24. — Dans la plus grande paix, les députés ont continué leur travail, hier. Il y en avait une vingtaine qui se regardaient les uns les autres avec un air d'ennui et regardaient tous ensemble l'horloge où les aiguilles semblaient endormies.

Au dehors, le soleil dorait les pignons et incendiait les fenêtres du Château; le fleuve étalait sa nappe. "Dieu, qu'il fait beau, cet après-midi!" murmuraient les députés qui eussent voulu sortir; mais il fallait rester au poste.

Et ainsi le débat s'est traîné jusqu'à la fin.

On a exécuté tout même, hier, une bonne somme de travail; étude de bills peu importants, mais qu'il faut tout de même lire et adopter: discussion de crédits, etc.

Aujourd'hui, ce sera de nouveau la lutte, l'attaque obstinée d'une opposition agressive contre une majorité consciente de sa force.

Les pensions

La séance d'hier après-midi a été fort calme. Au début, le premier ministre donne avis que les résolutions sur le bill modifiant la loi des pensions seront discutées à la prochaine séance. Voici le texte de ces résolutions:

Que les dispositions de la section I de la loi des pensions (Statuts révisés, 1925, chapitre 11), s'appliquent aux ingénieurs et inspecteurs de divisions qui sont attachés au département de la voirie et s'appliquent également aux arpenteurs du service des arpentages du dit département.

Que les officiers et employés visés par les articles 8 et 9 de ladite loi des pensions seront admis à bénéficier des bonifications et des concours mentionnés dans cesdits articles, même s'ils ont été nommés avant d'avoir atteint l'âge de trente ans.

Que la pension de tout fonctionnaire ou employé nommé depuis le 21 décembre 1916, sera basée sur le nombre total d'années de services du fonctionnaire ou de l'employé, ainsi que sur la moyenne des traitements dont il aura joui pendant les trois dernières années qui auront précédé sa retraite; que la pension sera fixée à autant de cinquièmes du traitement moyen que le fonctionnaire ou l'employé aura d'années de services et que, sauf les dispositions de l'article 32

de ladite loi des pensions tel que remplacé par la loi qui accompa-

gne les présentes résolutions, la pension ne pourra en aucun cas excéder les trente-cinq cinquièmes du traitement moyen.

Qu'un fonctionnaire ou un employé nommé après le 21 décembre, 1916 sera admis à bénéficier des bonifications et des concours mentionnés aux articles 8, 9 et 10 de ladite loi des pensions.

Qu'il sera fait, sur le traitement de tout fonctionnaire ou employé public à qui s'applique le paragraphe 2 de la section I de ladite loi des pensions, une retenue de cinq pour cent pendant les trois premières années et de trois pour cent pendant les années suivantes de son service, et que cette retenue sera versée mensuellement au fonds consolidé du revenu.

Qu'à partir du premier jour du mois qui suivra la date du décès d'un fonctionnaire ou d'un employé public, la moitié de la pension que le défunt recevait, ou qu'il aurait été en droit de recevoir s'il avait été mis à sa retraite, sera payée à sa veuve sa vie durant et pendant viduité.

Que, si la femme d'un fonctionnaire ou d'un employé public meurt avant lui, ou si, lui ayant survécu, elle meurt ou contracte un nouveau mariage, la demi-pension sera payée à ceux des enfants de ce fonctionnaire ou de cet employé qui n'auront pas atteint l'âge de dix-huit ans, jusqu'à ce qu'ils aient atteint cet âge.

Que la demi-pension mentionnée dans les résolutions 6 et 7 sera payée par mensualités et à terme échu, et courra jusqu'au premier du mois qui suivra la date du mariage ou du décès de la veuve, ou la date à laquelle les enfants du défunt auront atteint l'âge de dix-huit ans.

Que les dispositions de la loi qui accompagne les présentes résolutions s'appliqueront aux fonctionnaires ou employés publics en retraite, aux veuves de ces fonctionnaires ou employés, ou aux enfants qui, à la date de l'entrée en vigueur de ladite loi, recevront une pension ou une demi-pension en vertu du paragraphe 2 de la section I de ladite loi des pensions.

Les assurances des enfants

La Chambre adopte ensuite en troisième lecture le bill pour modifier la loi des syndicats professionnels. (Suite à la 2ème page)

La délégation de l'A. C. V.

La valeur du voyage en Louisiane — Perspectives heureuses — Les derniers préparatifs

Nous avons annoncé hier que l'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada (section Mont-Royal) serait officiellement représentée à notre voyage en Louisiane. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui cette élogieuse lettre du président de la section, adressée au directeur de notre Service des Voyages:

Montréal, le 21 mars 1931.

Bien cher monsieur,

Vous vous rappelez sans doute que lors des réceptions faites aux Acadiens louisianais, à Montréal, les membres de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada se sont prêtés de bonne grâce au transport de nos agréables hôtes et que, parmi ces membres de l'A.C.V., ceux de la section Mont-Royal, Montréal, étaient au premier rang.

Nous avons alors applaudi à la suggestion émise de remettre la visite officielle que nous faisons la Louisiane de descendance française. Et nous avons été des plus heureux de constater que notre excellent journal le "Devoir" a pris l'initiative d'organiser lui-même ce voyage à nos frères de là-bas. Il mérite, pour ce geste opportun, d'unanimes félicitations. Vous contribuerez de nouveau, par là, à la roserie des groupes franco-catholiques d'Amérique; vous faites oeuvre vraiment nationale.

Nous avons le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que l'A.C.V. du Canada, Section Mont-Royal, Montréal, délègue l'un des siens, dont le nom vous sera communiqué dans quelques jours, à ce pèlerinage en Louisiane française.

Puisse-je vous obtenir de ce rapprochement avec nos frères par le sang et les sentiments religieux tous les fruits que vous en espérez.

Croyez à notre entière adhésion pour le succès de votre prochain voyage.

Votre très dévoué,

L'A.C.V. DU CANADA.
Section Mont-Royal, Montréal.
A. POLIQUIN,
président.

Nous ne saurions trop insister en effet, et nous y avons déjà fait allusion hier, sur l'extrême obligation et le grand dévouement avec lesquels les Voyageurs ont si largement contribué l'an dernier à la réception des Acadiens de la Louisiane. On leur doit certainement une grande part du succès de cette réception.

Nous aurons d'ici quelques jours le plaisir d'annoncer à nos lecteurs de nouvelles et précieuses adhésions. On verra que la délégation en Louisiane sera particulièrement représentative.

Et le temps passe! Dix-huit jours à peine nous séparent maintenant de l'heure du départ. Il faut donc que toutes les adhésions arrivent le plus tôt possible. Autrement, il sera bien difficile d'attribuer à chacun une place de son choix ou de même de garantir une place certaine.

Adressez toutes les demandes de renseignements au Service des Voyages du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbours 1241).

La session d'Ottawa

(Suite de la première page)

Il me faut à ce sujet que le comité exécutif de Montréal, pour des motifs égoïstes, arrête et retarde systématiquement les travaux, sans se soucier du bien général de la population. Par la décision qu'il a prise en fin de semaine, le gouvernement fédéral permet un nouveau délai. Les chômeurs doivent attendre.

Le Dr Pedley, de l'université McGill, après enquête, a déclaré que l'aide aux chômeurs à Montréal n'a pas été faite d'une façon pratique. On a distribué des secours alimentaires sans se soucier de procurer du travail aux chômeurs.

Dans les centres ruraux, la situation n'est guère meilleure. M. Casgrain affirme que dans son comté (Charlevoix-Saguenay), le gouvernement néglige d'entreprendre des travaux depuis longtemps autorisés: réparations de quais, constructions diverses, etc.

La prospérité ne renaitra pas dans notre pays avant que le gouvernement ait trouvé de nouveaux marchés pour nos produits, qu'il ait organisé le crédit rural et diminué le coût du transport. Le premier ministre s'est engagé à trouver de nouveaux marchés pour notre

Avis de décès

LAFFRANCE — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 23 mars 1931, décédé à 38 ans, l'abbé L.-F. Laffrance, curé de St-Jean de Matha de Joliette. Funérailles le jeudi 26 courant. Le convoi funéraire partira à 10 h. 30 du matin, à St-Jean de Matha, second service à St-Jean de Matha, vendredi le 27 après l'arrivée du train de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUDETTE — A Saint-Anthoine de Richelieu, le 23 mars 1931, est décédé Joseph Gaudette, époux de Marie-Louise Phaneuf. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant, à 10 heures, à l'église de St-Jean de Matha. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

ALBANO — A Montréal, le 23, à 27 ans, Michel Albano, époux de Sophie Rivest.

BLAIS — A Montréal, le 22, à 50 ans, Mme Raymond Blais, née Adèle Demers.

BOUVETTES — A Montréal, le 22, à 74 ans, Mme veuve Hormidas Bouvettes, née Agathe Rivest.

CHAMPEAU — A Montréal, le 23, à 68 ans, Louis Champeau, voyageur de commerce, époux de Malbina Lajeunesse.

CHAPUT — A Montréal, le 23, à 44 ans, Aurèle Chaput, fils de M. et Mme Charles, ancien entrepreneur de Pompes Funèbres.

COCKE — A Lachine, le 22, à 74 ans, Alexandre Cocke, époux de M. et Mme Louise Delage, anciens de St-Polycarpe.

CORAY — A Montréal, le 22, à 52 ans, subitement, Alphonse Coray, époux de Emilie Blanc, née à Offémont, près Belfort, France.

CORREIL — A Montréal, le 22, à 63 ans, Mme veuve Fortunat Correil, née Rose de Lima Lalonde, mère du Dr P. Correil, M.D.

CATHIER — A Montréal, le 22, à 80 ans, Mme veuve Victor Cathier, née Hermantine Gervier.

COUVRETTÉ — A Montréal, le 21, à 65 ans, Napoléon Couvretté, époux de M. et Mme Adèle Lamoureux.

DAIGNAULT — A Montréal, le 21, à 24 ans, M. et Mme J.-A. Daignault, née Béatrice Morel, époux de M. J.-A. Daignault.

DESAUTELLES — A Montréal, le 21, à 48 ans, Jean-Baptiste Desautelles, époux de Zénaïde Desautelles.

DESAUTELLES — A Montréal, le 21, à 24 ans, Alphonse Desautelles, époux de M. et Mme Yvonne Barbeau.

DESROCHERS — A Montréal, le 21, à 43 ans, Romeo Brien dit Desrochers, époux d'Albina Larose.

EROGU — A Montréal, le 20, Ferdinand Erogou, époux de M. et Mme Emma Lauson.

GAGNON — A Montréal, le 21, à 52 ans, Mme Wilfrid Gagnon, née Marie-Louise St-Germain.

GAGNON — A Montréal, le 22, à 43 ans, Georgina Gagnon, épouse de Téléphone Gagnon.

GARIEPY — A Montréal, le 22, à 36 ans, Adrien Gariepy, fils de M. et Mme Joseph Gariepy.

GINGRAS — A Mariville, le 21, à 58 ans, l'abbé Remy Gingras, chapelain de l'hôpital Général de Borel.

GODETTE — A St-Anthoine sur Richelieu, le 22, Joseph Godette, époux de Marie-Louise Phaneuf.

HOULE — A l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, le 22, à 40 ans, Mme Ernest Houle, née Donald Addison.

FRINETTE — A Montréal, le 22, à 77 ans, Delphine Grégoire, épouse de Wilfrid Frinette, décédée.

LAFLEUR — A l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, le 22, à 55 ans, Georgina Lafleur, fille de Moïse Lafleur et de feu Wilhelmine Major.

LATREILLE — A Montréal, le 22, à 71 ans, Marie-Marguerite Gaveau, épouse de François Latreille.

LAURIN — A Montréal, le 22, à 37 ans, M. et Mme Laurin, époux d'Eva McDuff.

LESSARD-ST-JACQUES — A Montréal, le 21, à 63 ans, Mme veuve Alexis Lessard, née Alphonse St-Jacques, d'Ottawa.

PANNETON — A Montréal, le 22, à 44 ans, Dame Anna Giroux, épouse de M. et Mme Joseph Panneton.

PELADRAU — A Beauharnois, le 21, à 15 ans, Marcel Peladrau, fils d'Euclide Peladrau.

PERREAULT — A Montréal, le 21, à 21 ans, Henri Perreault, fils de M. et Mme Henri Perreault, née Marie-Louise Bourgeois.

RAINVILLE — A Montréal, le 21, à 43 ans, Orlia Rainville.

RANSON — A Montréal, le 20, Edouard A. Ranson, pharmacien, à 70 ans, époux de Nelly Ranson.

REID — A Ste-Philomène, le 23, à 63 ans, Joseph Reid, époux de feu Adèle Larose.

ROY — A Montréal, le 22, à 63 ans, Mme Marie-Louise Roy, née Marie-Louise Lamoureux.

SABOURIN — A Montréal, le 23, à 72 ans, M. et Mme Sabourin, époux d'Olivia Gaudet.

SAWYER — A Montréal, le 22, à l'hôpital Ste-Justine, Léon Sawyer, fils de feu Léon Sawyer, de Richelieu, d'Arg.

ST-STEPHENS — A Montréal, le 22, Anne L. épouse de feu William Barclay Stephens, mère de Benoit (Mme) E. C. Schell, de Cleveland, Ohio (Mme A. H. Tanner, Montréal), et Lulu (Mme R. B. Johnson, Montréal, New Jersey).

TELLIER — A Montréal, le 21, Eugène Tellier, époux de Philomène Blanchette, à la résidence de son fils, 351 Dorchester-Est.

TOURVILLE — A Montréal, le 22, à 20 ans, Joseph Tourville, époux de Dolores Contois.

VALEUR — A Montréal, le 21, à 63 ans, Mlle Clémence Valeur, sœur de J.-A. Valeur, ancien employé des Postes.

production agricole. Sa promesse est restée vaine. M. Bennett est allé en Grande-Bretagne et en France sans parvenir à vendre notre blé. Son projet de vente du blé en Chine est resté tout platonique. Malgré l'énorme diminution du revenu national, le gouvernement songe encore à élever la barrière de notre tarif. La nouvelle commission du tarif que le gouvernement annonce fera-t-elle autre chose que de suggérer une révision de ce genre?

M. Bennett a failli dans toutes les choses qu'il a entreprises depuis qu'il est à la tête de l'administration du pays. Cela n'est guère une recommandation pour l'avenir.

Un éloge des immigrés

Le nouveau député de Dauphin, Manitoba, M. J.-J. Bowman, conservateur, a prononcé un bon discours pour son début. Il tenait surtout à prendre la défense des étrangers, des immigrés. Trop souvent l'on accuse ces gens de venir faire le trouble chez nous, a-t-il dit.

M. Bowman nie que l'Ouest soit divisé au point de vue race. Il n'y a pas là-bas de mouvement sérieux de sécession. Ceux qui prennent actuellement part à des agitations de ce genre ne sont pas des étrangers. D'une façon générale il faut rendre hommage à l'esprit de travail des immigrés étrangers et qui sont établis dans les provinces des prairies. Ce sont généralement des gens endurcis au travail, qui procèdent avec méthode, qui savent mettre en valeur des moyens que les autres négligent.

Les étrangers qui sont venus peupler l'Ouest sont non seulement durs au travail, mais ils tiennent à devenir de bons Canadiens. La plupart recherchent l'instruction et ils sont une acquisition pour le pays. Un trait qui les caractérise à peu près tous, c'est l'esprit de famille et l'esprit de famille n'a rien de révolutionnaire, de contraire aux intérêts de la société.

A l'heure actuelle, l'agriculture canadienne traverse une mauvaise passe. M. Bowman veut que le comité permanent de l'agriculture entreprenne une enquête à propos des instruments aratoires. Ces instruments se vendent si cher que les agriculteurs peuvent difficilement se procurer ce qu'il leur faut pour produire. Le comité devrait entendre à ce sujet les représentants des compagnies qui fabriquent ces instruments. Un autre besoin de l'agriculture, c'est un système de crédit facile.

Un Fermier-uni

M. Alfred Speakman, député de Red Deer, Alberta, du groupe des Fermiers-unis, brosse un tableau fort sombre de la situation agricole dans l'Ouest. Il dit par exemple que les producteurs de blé sont maintenant convaincus que les blés étaient pipés dans la partie où ils se sont engagés. Quant à ceux qui se livrent à la culture mixte, ils peuvent à peine faire leurs frais. Ce qu'il faudrait, c'est un système de crédit qui permettrait à l'agriculteur d'obtenir de l'aide au moment où il en a besoin. Peut-être faudrait-il un système national de crédit? M. Speakman n'est pas prêt à se prononcer pour tel mode de crédit plutôt que pour tel autre. Il est cependant convaincu que le mode actuel ne convient pas.

Pas plus que l'ancienne, l'administration actuelle ne doit être tenue responsable de la crise qui sévit. Il s'agit d'un malaise mondial. Mais le nouveau gouvernement s'est vanté d'avoir diagnostiqué le mal et d'avoir trouvé le remède qui convient. Qu'il se hâte donc de l'appliquer. Le public s'attend à ce que quelques promesses au moins soient remplies au cours de la session qui commence.

Dans l'Ouest, le bœuf canadien remplace le bœuf américain. Par elle-même, l'anomalie est invraisemblable. Elle n'existe pas moins. Non seulement le Canada devrait être le maître de ses marchés mais il devrait pouvoir compter sur les marchés britanniques.

N'est-ce pas une chose pénible à constater, le fait qu'au Canada, pays jeune, l'extrême pauvreté voisine avec la grande richesse? A Calgary, par exemple, les entrepôts regorgent de blé tandis que les chômeurs souffrent de la faim. Le blé ne se vend pas dans une ville où des gens sont affamés. Ne ressort-il pas de cela que la distribution des richesses est mal organisée?

On craint le bolchevisme. La grande menace de l'heure, ça n'est pas le bolchevisme lui-même, c'est l'incertitude de ceux qui jouissent et qui refusent de voir le malheur des autres.

M. Edgar Chevrier

Lui aussi commence son discours par une dénonciation de M. Armand Lavergne. Il considère que celui-ci n'aurait jamais dû prononcer son discours de vendredi dernier.

Le député de Montmagny est d'avis que l'on doit oublier les vieilles rancunes, penser les vieilles blessures. Il n'en a pas moins employé les trois quarts d'heure de son discours à envahir de vieux bobes.

Pour se faire reconnaître le droit de prendre part aux débats, il a soutenu qu'il n'est pas le vice-président de la Chambre, mais le président du comité de la Chambre. Beauchesne, qui est une autorité en procédure parlementaire, dit bien

clairement que le président du comité est aussi le vice-président de la Chambre. L'article 480 des règlements porte que le vice-président recevra un traitement de \$4,000 en plus de son indemnité sessionnelle. C'est donc à titre de vice-président que le député de Montmagny touche un traitement supplémentaire.

M. Lavergne était bien modeste quand il a dit dans son discours: "Si je commets des erreurs en parlant anglais, il faut les attribuer à ma pauvre éducation." Ne devait-il pas dire un peu plus tard qu'il est devenu conservateur par conviction et par éducation? Le Guide Parlementaire nous apprend tout de même que le député de Montmagny, né en 1880, a reçu son éducation au collège du Sacré-Coeur d'Arthabaska, au séminaire de Québec, à l'université d'Ottawa, à l'université Laval.

Il fut même un temps où le député de Montmagny était un visiteur assidu du Laurier-House. Peu d'hommes ont été aussi à même de connaître les principes libéraux. En 1904, c'est grâce à sir Wilfrid Laurier que M. Lavergne était élu pour la première fois député de Montmagny.

M. Lavergne, qui vient de quitter le fauteuil présidentiel pour reprendre son siège de député, est réputé pour dire que le *Hansard* de 1906 contenait la copie d'un document qu'il avait alors remis à sir Wilfrid Laurier.

M. Chevrier reprend son discours: Sorti du Parlement en 1908, M. Lavergne fut de nouveau candidat libéral indépendant en 1917.

M. Lavergne: Non, candidat libéral.

M. Chevrier: En tout cas le député de Montmagny est devenu conservateur et tory par évolution. Il peut difficilement expliquer son tonisme actuel par son éducation libérale. Il a lieu sans doute de citer certaines paroles que le premier ministre, M. Bennett, prononçait récemment à Guelph: "Quand voyez un converti faire une chose pour laquelle il n'a pas été préparé, le fiasco est inévitable."

M. Chevrier dit que M. Lavergne n'aurait pas dû être inscrit au *Hansard* parce qu'il n'est pas un parlementaire, par exemple la phrase suivante: "Qui a trahi la province de Québec, si ce n'est le grand sir Wilfrid Laurier?" On pourrait demander que ces paroles soient biffées du journal officiel. Il vaut aussi bien qu'elles y restent pour que les électeurs de Montmagny et ceux de la province de Québec puissent prendre connaissance.

M. Lavergne interrompit M. Chevrier pour l'inviter à venir discuter cela avec lui dans son comté de Montmagny.

Le député d'Ottawa passe ensuite au discours du trône et il aborde un point qui intéresse particulièrement les gens d'Ottawa: les salaires des fonctionnaires. Les gouvernements ont manifesté l'intention de ne pas accorder cette année les augmentations aux fonctionnaires, qui touchent \$2,500 et plus. Ça serait, considère-t-il, un bien mauvais exemple de la part du gouvernement.

La mise à la retraite des fonctionnaires qui ont atteint 65 ans d'âge serait aussi une erreur. Bien des gens sont encore en pleine vigueur, jouissant de toutes leurs facultés bien au-delà de leur soixante-cinquième année.

Le voyage de M. Bennett à Londres a été un beau fiasco. Des journalistes conservateurs ne se gênent pas pour l'écrire, par exemple M. Grant O'Leary, du *Journal*, d'Ottawa.

Beurre et textile

Au début de la séance du soir, un débutant conservateur, M. T. A. Thompson, de Lanark, a parlé du beurre néo-zélandais qu'on importait au Canada du temps de l'administration libérale. Il a fait savoir à la Chambre que, depuis la session de septembre, une filature de Carleton Place a pu non seulement rouvrir ses portes mais qu'elle produit maintenant à plein rendement. Dans son comté, il n'y a pas de chômeurs. Heureux comté!

Un député d'origine allemande

M. Albert-Frédéric Totzke, député de Humbolt, Saskatchewan, est né au Canada, mais de parents allemands. Il proteste contre les préjugés de races.

Il reproche notamment à M. Armand Lavergne d'avoir dit qu'il n'y aurait pas de communisme au Canada, si l'Ouest n'avait été colonisé que par des Canadiens français ou par des gens d'origine britannique.

Une telle affirmation ne peut que causer du malaise. Des Canadiens qui ne sont d'origine ni française ni britannique sont de très loyaux citoyens.

Avec M. Lavergne, M. Totzke veut protester contre la campagne stupide que mène le premier ministre de Saskatchewan, M. Anderson. Il trouve cependant injuste que l'on dise que c'est par suite d'un péché d'omission des libéraux, en 1905, que M. Anderson a le pouvoir et le droit d'agir comme il le fait.

M. Lavergne demande à s'expliquer. En 1905, au moment où la Saskatchewan s'organise en province, l'administration libérale d'Ottawa n'a pas pris les moyens de sauvegarder les droits de minorités.

M. Totzke remarque que, du temps des libéraux, la Saskatchewan

avait trois représentants dans le ministère. Elle n'en a plus qu'un seul, le ministre de l'Agriculture. Celui-ci n'aurait-il suggéré les mesures qu'il faut pour améliorer la situation économique?

Si le gouvernement persiste dans sa politique de haute protection, le Canada perdra à coup sûr ses marchés extérieurs. C'est l'aventure qui est arrivée aux Etats-Unis.

Les gens de l'Ouest sont libéraux. Cela ne veut pas dire cependant que cette doctrine doit être adoptée et appliquée dans son intégrité, car le Canada est un pays aux intérêts trop divers pour s'accommoder du libre-échange intégral ou du protectionnisme non mitigé. Sous les conservateurs malheureusement, le Canada est menacé par la haute protection.

Une appréciation non douteuse

Du discours de M. A.-L. Beaubien, député libéral-progresse de Provencen, Manitoba, il faut retenir cette appréciation catégorique: Le gouvernement actuel est le pire gouvernement que nous ayons jamais eu. Il n'y a donc pas de doute à entretenir sur le sentiment de M. Beaubien à l'endroit de l'administration que dirige M. Bennett.

M. Beaubien a mis la Chambre en gaieté en racontant une anecdote électorale. Le colonel Mullins, député de Marquette, Manitoba, à ce qu'il rapporte, a fait la dernière campagne en montrant un petit bidon de crème à ses électeurs. Il leur disait que si les libéraux restaient au pouvoir, ils ne pourraient obtenir que 26 cents de la livre de gras, mais que si les conservateurs étaient élus, la livre de gras se vendrait 40 cents.

Chaque fois que le colonel Mullins disait cela à une assemblée, affirmait M. Beaubien, la vache qui fournissait la crème et que le colonel traînait d'un endroit à l'autre pour remplir son bidon se mettait à beugler d'indignation.

Le plus amusant de l'affaire, c'est que le colonel Mullins s'est fâché pour tout de bon. Il a cru nécessaire d'affirmer que M. Beaubien rapportait très incorrectement les faits.

Ont aussi parlé M. E. F. Willis, député conservateur de Souris, Man., un débutant. M. V. L. Lusk, député conservateur de Rosetown, Sask., un autre débutant. M. Harry Butcher, député libéral de Last-Mountain, débutant comme les deux autres. Les deux premiers ont évidemment fait l'éloge du gouvernement. Le troisième a fait le contraire.

La session de Québec

(Suite de la 1ère page)

tionnels, et en seconde lecture le bill qui modifie la loi des assurances. Jusqu'ici le maximum d'assurance pour un enfant d'un an était de \$20; il sera porté à \$100. Le maximum pour un enfant de 10 ans était de \$400.00; il sera porté à \$2,000.

La location des lacs et rivières

M. Hector Laferte, ministre de la colonisation et des pêcheries, continue alors le débat sur la motion suivante qui avait été exposée vendredi dernier par M. Aimé Guertin. "Que cette Chambre exprime le vœu que le bail consenti par le gouvernement au club *Abitibi Fish & Game* pour les droits de pêche et de chasse sur les lacs Des Ormeaux, Barbeau, Victoria, des Rats et autres dans les cantons de Northfield et de Hincks, du comté de Hull, ne soit pas renouvelé à son expiration le 31 décembre prochain".

M. Laferte dit que M. Guertin est sorti des cadres de sa motion en critiquant la politique du gouvernement sur la location des lacs et rivières aux particuliers.

"Cette politique", dit M. Laferte, n'est pas nouvelle, car elle date de 1883, c'est-à-dire du régime conservateur. On l'avait reconisée alors pour donner des revenus à la province. Elle a non seulement donné des revenus appréciables, elle a en plus protégé le gibier et le poisson. Les particuliers à qui ces lacs et rivières sont loués maintiennent la richesse giboyeuse des terres de chasse, et prennent des mesures pour garder les rivières poissonneuses, par des dépenses parfois fort considérables. La location des lacs est synonyme de protection.

On prétend que le public n'a plus de lacs à sa disposition, mais rien que dans le parc National il y a 1500 lacs où les amateurs peuvent faire la pêche. Ils ont à leur disposition 22 camps qui sont de véritables hôtels en pleine forêt. Nous avons l'intention d'ajouter à ce domaine royal d'autres régions dans le nord, et le public y aura toujours accès. On a souvent attaqué la politique du gouvernement sur ce point en affirmant que ces territoires étaient affermés aux étrangers. Or, sur les 549 baux de location du département, 444 sont concédés à des Canadiens, et 246 à des Canadiens français. En plus, le département a pris des mesures à l'égard des propriétaires et colons, à qui il permet la pêche dans ces lacs. M. Laferte déclare que le gouvernement, loin d'annuler les baux, va continuer cette politique pour la plus grande protection de nos forêts giboyeuses.

M. Irénée Vautrin, président de la Chambre, en l'absence de M. Bouchard, demande si la motion de M. Guertin sera adoptée. Le premier ministre étant occupé à autre chose ne dit mot, et la motion est adoptée, au grand amusement des galeries. M. Guertin rit sous cape et on s'aperçoit alors que la Chambre vient de voter précisément contre la politique préchée par M. Laferte.

Dégrèvements

La Chambre adopte en comité plénier le bill pour modifier la loi des licences.

Le premier ministre explique que les maisons de pension, etc., devaient payer un droit de 81 par chambre, et un minimum de \$5. Ce minimum est aboli.

M. Guertin — Quel nombre de

votes le gouvernement espère-t-il retirer de cette mesure?

M. Taschereau — Nous n'en avons pas besoin.

On abolit aussi par ce bill la taxe sur les courses de chevaux à la campagne. Cette taxe, explique M. Taschereau, n'a rapporté l'an dernier que \$250. On abolit également la taxe sur les vendeurs de poudre.

M. Tremblay — Est-ce de la poudre à bombes?

M. Taschereau — Il y a de la poudre dans l'air.

M. Duplessis — Le gouvernement va prendre la poudre d'escampette. Le bill abolit également toute taxe sur les distributeurs automatiques afin de ne pas venir en conflit avec la loi fédérale.

M. Duplessis — Alors depuis 1909 que la taxe est imposée, le gouvernement a retiré des revenus des *slot machines*?

Au mot de *slot machines*, le premier ministre se défend vivement et il explique qu'il y a toutes sortes de distributeurs automatiques, soit pour la gomme et même pour les horoscopes moyennant cinq cents.

"C'est sans doute sur ces horoscopes que l'opposition se base pour gagner les élections".

M. Duplessis — Tout comme le gouvernement King s'était basé sur son "five cents speech".

M. Duplessis continue: Ainsi le régime s'est fait élire en 1897 en taxant le parti conservateur de "taxes" pour ces mêmes taxes qui ne représentent presque rien. En réalité la réduction est de la poudre aux yeux.

Travaux publics

On passe ensuite à la discussion d'un bill du ministre de l'Agriculture, mais M. Duplessis en demande l'ajournement à demain.

M. Taschereau — Le chef de l'opposition est-il là?

M. Duplessis — Il est avec le ministre de la Vieirie ou le secrétaire provincial. (MM. Houde, Perrault et David étant absents).

On passe alors à la discussion des crédits des travaux publics.

M. Duplessis réclame l'aménagement du parterre devant le palais de justice des Trois-Rivières, aménagement promis deux fois par M. Galipeault et pas encore exécuté.

M. Duplessis demande aussi des améliorations au palais de justice. M. Francoeur promet d'étudier la question.

M. Jean-Paul Sauvé demande alors au premier ministre ce qu'il entend faire avec la prison et le palais de justice désaffectés de Ste-Ste-Elisabeth. M. Taschereau répond que le terrain ne peut être employé à d'autres fins, sous peine d'avoir à le remettre au donateur. M. Taschereau promet à M. Sauvé de s'efforcer de tenter d'obtenir des titres de cession définitifs.

Cet emprunt

La discussion continue. Apparaissant M. Duplessis avait obtenu du premier ministre la déclaration que le gouvernement ne peut adopter d'arrêts ministériels qui viennent en contradiction avec les dispositions d'une loi. Il parle ensuite de l'emprunt temporaire de \$3,000,000 contracté le 30 juin dernier alors que les comptes de l'année se fermaient et remboursé deux jours plus tard, alors que les comptes étaient fermés. De deux choses l'une, dit M. Duplessis: ou le gouvernement avait un surplus et alors il n'avait pas besoin d'emprunter les \$3,000,000. Et non seulement il n'en avait pas besoin, mais il n'avait pas droit car l'article 21 de la loi dit que le gouvernement ne peut emprunter que pour couvrir un déficit. C'est donc preuve que le gouvernement a eu un déficit ou qu'il a agi illégalement.

La Chambre vote ensuite \$50,000 pour le palais de justice de la Rivière-du-Loup. Il s'agit de réparations. On discute ensuite un article de \$65,000 pour établissements industriels.

M. Guertin dit que les rapports des inspecteurs des établissements industriels ne s'accordent pas du tout avec les rapports de la Loi des accidents du travail. Les inspecteurs ont rapporté 1,343 accidents, mortels et accidents graves. Or la Commission des accidents du travail rapporte 2,92 cas d'incapacité permanente, et 19,850 cas d'accidents.

On continue la discussion et la Chambre s'ajourne.

Au début de la séance du soir, la Chambre renvoie au comité des bills publics les bills ainsi stipulés: "Loi modifiant l'article 41 de la loi des véhicules automobiles".

"Loi modifiant le code municipal relativement à certaines exemptions de taxes".

"Loi modifiant l'article 28 de la loi de la Commission des services publics".

"Loi modifiant l'article 20 de la loi de l'instruction publique".

On adopte un bill, présenté par M. Casgrain (Témiscouata) pour modifier le Code municipal relatif aux attributions des conseils de comté, puis la Chambre forme en comité pour continuer l'étude des crédits au ministère des travaux publics et du travail. L'article discuté comprend une dépense de \$400,000 pour entretien de certains édifices publics.

M. Duplessis profite d'une déclaration de M. Francoeur, disant que la compagnie distributrice de l'électricité à des taux spéciaux pour les palais de justice et prisons, et il réclame des pouvoirs plus étendus pour les corporations privées qui veulent enquêter sur les taux de l'électricité. Le gouvernement devrait encourager davantage l'initiative privée en ce qui concerne l'électricité, et ne pas donner de pouvoirs trop étendus à certaines compagnies.

Le député des Trois-Rivières recommande ensuite l'économie dans l'entretien des édifices publics. Il prétend que le gouvernement devrait suivre l'exemple du lieutenant-gouverneur actuel qui aurait dépensé \$30,000 ou \$35,000 de moins que son prédécesseur.

M. Francoeur réplique que le gouvernement a un plus grand nombre d'édifices à entretenir, d'où la nécessité de faire voter une somme plus élevée à cette fin.

M. Duplessis demande ensuite si M. Cauchon qui figure aux comptes publics est celui qui a travaillé au palais de justice et M.

Francœur répond dans l'affirmative.

M. Duplessis: Le ministre sait-il que des salaires de trente sous de l'heure ont été payés?

M. Francoeur: J'en ai entendu parler tout comme mon collègue.

M. Duplessis: Est-ce que nous pensions tous deux de la même façon sur ce sujet?

On s'amuse de cette réflexion, puis l'article de \$400,000 pour entretien de certains édifices publics est voté.

La ligne de Chibougamau

On discute ensuite du projet de chemin de fer pour atteindre aux mines de Chibougamau. Le premier ministre explique que ce chemin de fer aurait 200 milles et coûterait \$15,000,000. Le gouvernement est prêt à contribuer si le fédéral et les propriétaires de mines veulent faire leur part.

Annouces

On parle ensuite des bureaux de placement. M. Guertin demande à M. Francoeur à quels journaux sont distribuées les annonces. M. Francoeur répond que les annonces sont données aux journaux qui ont le plus de vente dans les milieux ouvriers et aux journaux ouvriers.

M. Guertin fait observer que le plus gros montant a été donné à la *Gazette* de Maniwaki qui n'a de tirage que chez les cultivateurs de Maniwaki, et que ce n'est certes pas la distribuer l'annonce dans les journaux qui ont la plus grande vente chez les ouvriers.

Après une courte discussion, la Chambre ajourne au contentement général. Il ne reste que quelques rares députés en Chambre.

Semaine liturgique

INVITATION

A la suite de NN. SS. les évêques, "le comité central de réception" lance un pressant appel à tous ceux qui veulent venir à la Semaine Liturgique.

Prêtres et laïcs sont les bienvenus, du lundi soir, le 6, au vendredi, le 10 avril.

Prière de répondre avant le 28 mars au secrétaire du comité de réception de la Semaine Liturgique, 95, Empress, Ottawa.

Le procès de Maxime Ethier

- CALENDRIER -

Demain: MERCREDI, 25 mars 1931.

Annonciation de la B. Vierge Marie.

Lever du soleil, 5 h. 55.

Coucher du soleil, 6 h. 18.

Lever de la lune, 8 h. 37.

Coucher de la lune, 9 h. 51.

Pleine lune, le 4, à 3 h. 42 m. du matin.

Dernier quart, le 11, à 0 h. 21 m. du matin.

Nouvelle lune, le 19, à 2 h. 57 m. du matin.

Premier quart, le 27, à 0 h. 10 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

- DEMAIN -

PLUIE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 53.

Même date l'an dernier 53.

Minimum aujourd'hui 25.

Même date l'an dernier 15.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.99. 11 heures a.m. 29.96.

Midi: 29.95.

Chiffres fournis par la Maison M.-R. de

Mésle, 1610 St-Denis, Montréal.

La construction de sept ponts provinciaux

Le gouvernement pourra les construire à ses frais ou passer une entente avec des corporations — Droit de rachat au bout de 10 ans, au prix coûtant, plus 10 % — Péages

Québec, 24 (D. N. C.). — Le gouvernement a présenté, ce matin, son bill des grands ponts. Cette loi se résume à ce qui suit:

Le gouvernement aura le droit de construire lesdits ponts à ses frais ou de passer une entente avec une ou des corporations pour la construction de ces ponts. Dans ce dernier cas, le gouvernement se réserve le droit de racheter ces ponts, en tout temps au bout de 10 ans, au prix coûtant, plus 10 %.

Le gouvernement établira des péages sur ces ponts, tant sur ceux qu'il construira que sur ceux que les corporations construiront.

RESOLUTIONS

Québec, 24 (D. N. C.). — Au début de la séance de ce matin, M. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, a donné avis que les résolutions relatives à la construction de certains ponts dans la province seront discutées à la prochaine séance. Le bill pourvoyait à la construction des ponts suivants:

1.— Sur le fleuve Saint-Laurent au-dessus du chemin nord entre l'île d'Orléans et la côte de Beaulieu.
2.— Sur la rivière Richelieu entre St-Joseph de Sorel et la cité de Sorel, route Lévis-St-Lambert.
3.— Sur la rivière Yamaska, entre Yamaska-est et Yamaska-ouest, (route Lévis-St-Lambert).
4.— Sur la rivière Saint-François entre Saint-François du Lac et Pierreville (route Lévis-St-Lambert).
5.— Sur la rivière Richelieu, entre Beloeil et Saint-Hilaire, (route Lévis-St-Hyacinthe).
6.— Sur la rivière Saguenay, entre Sainte-Anne et la cité de Châteauguay.

Le gouvernement choisira le site de pont ainsi que des chemins d'approches, etc. Le coût de ces ponts ne devra pas excéder \$8,000,000. Le gouvernement pourra faire toutes les expropriations jugées nécessaires. Bref, ils construiront ces ponts à ses frais. Par contre, le gouvernement imposera des péages. Voici ce que dit la section des résolutions à ce sujet.

PEAGES

Résolu: 6.— Qu'il pourra être perçu et prélevé des péages sur chacun desdits ponts dont la section 11 de la loi qui accompagne les présentes résolutions jusqu'à concurrence du montant dépensé pour les acquisitions mentionnées dans la résolution 3, ainsi que le coût de construction de chacun desdits ponts, que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra faire amender et remplacer un tarif des taxes de péage exigibles de tous les conducteurs de véhicules automobiles, pourvu qu'aucun tel taux de péage ne soit perçu des cultivateurs transportant des produits agricoles avec des véhicules automobiles.

Les résolutions comportent en plus ce qui suit:
Résolu: 7.— Que le lieutenant-gouverneur en conseil, pourra autoriser le ministre des travaux publics et du travail à faire avec le gouvernement du Canada et avec toute personne, corporation ou compagnie, les contrats nécessaires aux fins de la section 11 de la loi qui accompagnent lesdites résolutions.

M. Joseph Dansereau ne s'occupera pas de politique

La rumeur s'était répandue que M. Joseph Dansereau, professeur à l'École du Plateau et président général de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, devait prendre une part active à la prochaine campagne électorale provinciale.

Interrogé par téléphone, à midi, M. Dansereau est tout d'abord demeuré interloqué à la question directe que nous lui avons posée, à savoir si la rumeur était fondée, qu'il devait prendre part active à la prochaine campagne électorale. Est-ce bien à M. Dansereau, président de l'A.C.J.C., que vous voulez parler? demanda-t-il. Sur notre réponse affirmative, M. Dansereau a répondu que c'était le Devoir qui lui apprenait cette nouvelle, qu'il n'avait jamais songé à s'occuper de politique d'une façon active du moins. "J'ai bien d'autres choses à penser, dit-il, qu'à m'occuper de politique. C'est un canard de plus, et il faut s'empêcher de lui couper les ailes".

Une entente entre libéraux et travaillistes

Londres, 24 (S. P. A.). — On croit aujourd'hui que les négociations des travaillistes et des libéraux aboutiront probablement à une entente de coopération des deux partis, mais non à un pacte envers et contre tout.
Il paraît qu'à leur réunion d'il y a quelques heures, les chefs libéraux ont décidé que leur parti conservera son individualité tout en assurant son aide au gouvernement travailliste pour les mesures con-

Le marché Bonsecours

LA COMMISSION D'URBANISME RECOMMANDE DE NE PAS LE DEPLACER

M. le président du comité exécutif nous a informé ce matin que le comité a reçu un rapport de la commission d'urbanisme recommandant que le marché Bonsecours ne soit pas déplacé; il a ajouté que ses collègues et lui-même étudient ce rapport, mais qu'il n'a pris aucune décision définitive à ce sujet.

Conservateurs en caucus

LES WHIPS DISCUTENT LA REPRESENTATION DE LEUR PARTI DANS LES COMITES PERMANENTS AUX COMMUNES

Ottawa, 24 (D. N. C.). — Ce matin, les whips du parti conservateur se sont réunis pour décider de leur représentation dans les treize comités permanents de la Chambre des Communes. On sait que le personnel de ces comités est nommé immédiatement après l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône.

Hier soir, les députés conservateurs de la province de Québec se sont réunis sous la présidence du whip provincial, M. John A. Sullivan, député de Sainte-Anne, pour décider, eux aussi, de la représentation de leur province dans ces comités.

LES HEURES DE TRAVAIL

Ottawa, 24 (D. N. C.). — M. Peter Heenan, ancien ministre du travail, a inscrit au feuillet de la Chambre la résolution suivante: "Attendu que la Puissance du Canada a signé les articles du traité de paix de Versailles, endossant ainsi le principe de la journée de huit heures de travail au plus, en conséquence il est résolu, de l'avis de la Chambre, que le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures appropriées pour assurer, dans tout le Canada, l'exécution des obligations de ce traité et des accords en découlant en ce qui a trait aux heures de travail".

LE SOUS-CHEF TRADUCTEUR DES DEBATS

Ottawa, 24 (D. N. C.). — Afin de légaliser la situation du sous-chef de service de la traduction des débats créée par une résolution de la Chambre le 4 juin, 1929, la Commission du Service civil a soumis au président de la Chambre un rapport sur la question. M. George Black l'a approuvé et il l'a présenté à l'approbation de la Chambre des Communes. Le salaire annuel de ce sous-chef est fixé de \$3,480 à \$3,720.

Le procès de Maxime Ethier

Trois témoins, trois amis de l'accusé Maxime Ethier, ont témoigné ce matin au procès que subit ce dernier pour le meurtre de Lucien Lévesque, Wilfrid Aubry, qui avait commencé à rendre témoignage hier après-midi, a été contredonné par la défense. Il a répété ce qu'il avait dit précédemment en ce qui concerne ses constatations le jour de l'arrestation d'Ethier.

Albert Gervais, un autre ami d'Ethier, a dit qu'il s'était rendu visiter celui-ci le 23 décembre. Il a raconté qu'Aubry lui avait fait part de certains soupçons éveillés par une senteur désagréable. Il a téléphoné à un autre ami d'Ethier, Donat Boucher, qui s'est rendu immédiatement chez l'accusé.

Boucher, en arrivant chez Ethier, y a vu Gervais, Aubry et une dame Solange dont les deux témoins précédents n'avaient pas fait mention. C'est lui qui est allé avertir le curé de la paroisse Saint-Pierre Claver de ce qu'il se passait de louche chez Ethier.

Echo de l'élection de Saint-Joseph

Gorgon Tride, arrêté lors de la récente élection municipale dans le quartier Saint-Joseph sous une accusation de personification d'électeur, a fait défaut de comparaitre ce matin, devant le recorder Simple, en chambre. Le recorder a immédiatement émis un mandat d'amener contre l'accusé. Dans cette cause, le plaignant est Sam Munday.

Albert Mackay a comparu devant le recorder Simple en chambre sous l'accusation d'avoir personifié un électeur lors de la récente élection municipale dans le quartier Saint-Joseph. Comme le plaignant, Henri Boudreau, ne s'est pas présenté, le recorder a renvoyé la plainte.

Pour avoir causé des dégâts au "Nord"

Le juge Lacroix a condamné ce matin Lucien Magnan, ce jeune homme qui avait commis des dégâts dans l'imprimerie du journal Le Nord, 500, rue Beaubien est, à deux ans de pénitencier. Ses deux complices, Lloyd Frenel et Carl O'Neil, ont été condamnés à six mois et quatre mois de prison respectivement.

Un nommé Brunelle, qui avait conspiré avec eux pour commettre cette offense, a été condamné à 4 mois de prison. D'autres accusations pèsent encore sur ces prévenus.

Projet d'union douanière

ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE — L'ACCES DES MARCHES — UN PAS VERS L'UNION POLITIQUE

Paris, 24 (S. P. A.). — Le texte du projet d'union douanière de l'Allemagne et de l'Autriche a été publié à Berlin il y a quelques heures et télégraphié à Paris peu après. Ses points saillants sont les clauses qui proclament l'égalité et l'indépendance de l'Allemagne et de l'Autriche et leur désir de voir d'autres pays se joindre à eux dans une union douanière.

Ici on considère que l'union a pour effet d'assurer à l'Allemagne un accès gratuit au marché autrichien et de permettre aux consommateurs autrichiens de bénéficier du bon marché des marchandises allemandes. L'extension de l'union à certains des balkans, procurerait à l'Allemagne des avantages inestimables.

Le projet a provoqué au comité pour le projet Briand d'union européenne, qui siège en cette ville, présentement, des sentiments de méfiance à l'égard de Berlin et de Vienne. On voit dans cette union douanière un premier pas vers l'union politique, que les traités de paix et le protocole de 1922 de Genève interdisent.

Etaient présents à la séance du comité du projet Briand, ce matin: MM. Briand, Arthur Henderson, les ministres des affaires étrangères de Pologne, du Danemark et de Suisse, et M. Von Simson, autrefois sous-secrétaire des affaires étrangères d'Allemagne.

OPINIONS DE LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 24 (S. P. A.). — Le Times déplore que le projet d'union austro-allemande, qu'il considère excellent sous plusieurs rapports, ait été formé dans le plus grand secret, ce qui fait soupçonner l'Allemagne de préparer l'englobement de l'Autriche. Le Morning Post déclare que l'Allemagne et l'Autriche travailleront ensemble à l'annexion de l'Europe. L'organe travailliste Herald dit que MM. Curtius et Schober ont commis une maladresse en se dispensant de la courtoisie de la consultation préalable des autres pays.

LE PROJET D'UNION EUROPEENNE

Paris, 24 (S. P. A.). — A la réunion du comité pour l'étude du projet Briand d'union européenne, aujourd'hui, M. Aristide Briand a évité de parler formellement du projet d'union douanière de l'Allemagne et de l'Autriche. Traitant du projet d'union européenne, le ministre des affaires étrangères a dit: Il faut éviter deux dangers, celui de construire un édifice trop ambitieux et celui de construire une habitation trop petite.

Les délégués ont élu M. Briand président provisoire. Le comité a décidé de permettre l'accès de l'union européenne à la Belgique, à la Norvège et à l'Estonie, principalement parce que ces pays participent à un vaste projet d'exploitation de la houille blanche européenne.

Une forte délégation du secrétariat de la Société des Nations, dont le secrétaire général Drummond, a assisté à la réunion.

AUCUNE PROTESTATION

Berlin, 24 (S. P. A.). — On assure que les autorités allemandes n'ont reçu jusqu'à présent aucune protestation autorisée au sujet du projet d'union douanière austro-allemande.

Le Collège Sainte-Marie

UNE DECLARATION DU R. P. RECTEUR AU SUJET D'UNE NOUVELLE D'UN JOURNAL DU MATIN.

Questionné au sujet de la nouvelle parue dans un journal du matin aujourd'hui, rapportant que deux Pères Jésuites se sont présentés chez M. Allan Bray, président du comité exécutif, hier, et qu'ils ont demandé à la ville de leur fournir gratuitement un terrain en dehors du centre de la ville sur lequel ils construiraient un nouveau collège, remplaçant le Collège Ste-Marie qui serait vendu à des entreprises commerciales, le R. P. Carrière, S.J., recteur du Collège Ste-Marie, a confirmé que deux Pères Jésuites se sont rendus chez M. Bray, mais il a nié qu'ils aient demandé à la ville de leur fournir un terrain gratuit.

Le Père Carrière a ajouté que ce n'est pas avant quelques années que les Pères Jésuites pourront abandonner leur collège de la rue Bleury, pour aller en ouvrir un nouveau dans une partie domiciliaire de la ville, dans le nord probablement. Ils constatent qu'il leur faudra quitter ce centre commercial dans lequel ils sont enclavés, mais ils ne peuvent dire au juste quand la chose se produira. Le grand nombre des élèves qui fréquentent ce collège vient de quartiers situés loin du collège, de l'est ou du nord, et ils estiment que pour le bien des élèves, pour leur bien-être physique et moral, la nécessité s'impose de fonder un nouveau collège plus éloigné du centre des affaires et de la vie trépidante du bas de la ville.

Commission métropolitaine

Il y aura réunion de la Commission métropolitaine demain après-midi à 4 heures.

Trois Indiens exécutés

LES NATIONALISTES PROTESTENT — REPERCUSSIONS PROBABLES — MANIFESTATIONS DIVERSES

Lahore, 24 (S. P. A.). — Baghat Singh, Raj Guru et Sukhdev, trois Indiens trouvés coupables du meurtre d'un policier en 1928 et de participation à des actes de violence au sujet de l'agitation antibritannique, ont été exécutés il y a quelques heures. On craint que cette triple exécution ne provoque de profondes perturbations.

Les nationalistes protestent contre l'exécution, disant qu'une condamnation de sentence eût prouvé la bonne foi du vice-roi vis-à-vis de l'entente que celui-ci et Gandhi ont conclue récemment.

Les restes des suppliciés ont été incinérés et les cendres ont été jetées dans un fleuve, suivant la coutume indoue.

EN PROTESTATION

Nouvelle-Delhi, 24 (S. P. A.). — Pour protester contre l'exécution de Baghat Singh et de deux autres Indiens à Lahore, hier soir, des membres du parti nationaliste sont sortis aujourd'hui de l'Assemblée législative. L'Assemblée a ajourné ses travaux peu après leur départ. Avant de quitter la salle, le chef du parti, Bahadur Ramgachari, a exprimé à l'Assemblée la douleur et le ressentiment que la triple exécution fait éprouver aux nationalistes.

La très grande majorité du public, a-t-il affirmé, est convaincue qu'au moins un des trois suppliciés, Baghat Singh, n'était pas coupable du crime — le meurtre d'un policier — pour lequel il a été exécuté. Le public espérait que le gouvernement reconnaîtrait la force de l'opinion publique, exprimée par le grand saint indien, Gandhi. Le gouvernement s'est moqué de l'opinion et nous craignons que cela n'ait de graves conséquences.

On a annoncé l'exécution à Gandhi au moment où le chef nationaliste se préparait à partir pour Karachi, en compagnie de Vallabhai Patel, de Jawaharlal Nehru et de quelques autres. Gandhi a aussitôt recommandé à ses compagnons d'éviter de se mettre en colère, ajoutant que la délivrance du pays ne doit pas s'effectuer par le meurtre.

Le gouvernement, a-t-il dit, a perdu une belle occasion de gagner le parti révolutionnaire. Vu la récente trêve, il était clairement de son devoir de suspendre l'exécution définitive. Son action soumet à une dure épreuve ceux qui veulent un règlement et prouve une fois de plus son attitude à l'égard de l'opinion publique et à exhiber l'impression de force brutale dont il dispose. Gandhi a affirmé que néanmoins les congress panindien, qui se réunit à Karachi, cette semaine, devrait ratifier l'accord avec le vice-roi et en attendre les résultats.

ON ARBORE LE DRAPEAU NOIR

Karachi, Inde, 24 (S. P. A.). — La nouvelle de trois exécutions au sujet du complot de Lahore a provoqué une manifestation dans cette ville. Le drapeau nationaliste a été hissé à mi-mât. Des manifestants ont marché autour du camp nationaliste en arborant un drapeau noir.

En prévision d'émeutes, les autorités britanniques ont massé des troupes dans cette ville. Ces troupes resteront à Karachi jusqu'à la fin de la session du congrès panindien.

La terre tremble dans le Tyrol

Vienne, 24 (S. P. A.). — La terre a tremblé aujourd'hui et hier dans le Tyrol. On ne signale pas de dégâts.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 24 (S. P. C.). — Il pleuvra demain dans les bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent.

M. Snowden va mieux

Londres, 24 (S. P. A.). — M. Philip Snowden, chancelier de l'échiquier, qui était alité depuis le début de mars, s'est levé un peu aujourd'hui. On annonce que son état s'améliore d'une manière satisfaisante.

Alphonse XIII rentre à Madrid

Madrid, 24 (S. P. A.). — Le roi Alphonse XIII est arrivé ce matin de Londres, où il a séjourné quelque temps pour visiter sa belle-mère, la princesse Beatrice, qui est malade.

Le suffrage féminin au Japon

Tokio, 24 (S. P. A.). — La Chambre des pairs a rejeté un bill, adopté par la Chambre des représentants, pour accorder aux femmes des droits de suffrage égaux à ceux des hommes. C'est la seconde fois que la Chambre haute repousse une mesure du genre.

La loi des accidents du travail

Québec, 24 (D. N. C.). — Le comité des bills publics du Conseil législatif étudiera demain matin la loi des accidents du travail.

M. Mercure nommé contrôleur de perception

M. Joseph Mercure, ancien échevin de Delorimier, a été nommé contrôleur de la perception du bureau de la circulation. Les caissiers qui reçoivent les amendes de \$2.00, pour stationnement dans les endroits interdits, seront sous ses ordres. Ses fonctions consisteront, entre autres choses, à décider si l'automobiliste avait ou non une raison suffisante d'enfreindre le règlement municipal du stationnement.

L'explosion du "Viking"

ELLE S'EST PRODUITE DANS LE MAGASIN A POUVRE DU NAVIRE — L'HEROISME DE JOHNSTON

Saint-Jean, Terre-Neuve, 24 (S. P. C.). — Il est bien établi maintenant que l'explosion du Viking s'est produite dans le magasin à poudre du navire. On paraît établir un rapport entre l'explosion et les deux faits suivants: avant l'explosion, le navire a heurté un glaçon, ce qui l'a fait pencher; une veilleuse à l'huile était allumée dans une cabine à proximité du magasin à poudre.

On signale l'héroïsme de M. W. G. Johnston, de Conception-Bay, qui, au péril de sa propre vie, est resté 52 heures sur un glaçon après des survivants trop blessés pour le suivre à terre.

Cornerbrook, 24 (S. P. A.). — Une panne de moteur a empêché ce matin le départ des aviateurs Benoit Balchen et de ses deux compagnons, pour l'île Sainte-Barbe.

L'élection de Saint-Joseph est contestée

M. Lawrence Cochrane, électeur du quartier St-Joseph, a présenté, ce matin, en Cour de pratique, par l'entremise de son procureur, Me Bernard Bissonnette, une requête en contestation de l'élection de M. l'échevin Taillefer.

Il allègue violations de plusieurs articles de la loi électorale.

Pour la cathédrale-souvenir de Gaspé

Québec, 24 (D. N. C.). — Une imposante délégation s'est présentée, ce matin, chez le premier ministre pour demander au gouvernement une souscription pour l'érection de la cathédrale-souvenir à Gaspé.

La délégation était composée de Mgr Camille Roy, de MM. Rodolphe Lemieux, Gustave Lemieux, C.J. Magnan, R. P. Stanislas, l'abbé Alexandre Vachon, Cyrille Delage, Thomas Chapias, P.-Emile Côté.

Le premier ministre a déclaré que le gouvernement considèrera la requête avec bienveillance.

La session de Charlottetown

Charlottetown, 24 (S. P. C.). — Le 4e session de la 41e assemblée générale de l'île-du-Prince-Édouard a été inaugurée aujourd'hui. Le discours du trône annonce que le gouvernement de l'île-du-Prince-Édouard a communiqué avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour la tenue d'une conférence afin de concevoir la demande de règlement définitif que les Provinces Maritimes formulèrent au gouvernement fédéral.

Six nouveaux professeurs agrégés

A LA FACULTE DE MEDECINE

Le conseil de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a nommé hier, à sa séance du soir, six nouveaux professeurs agrégés de cette faculté, selon ce que nous a annoncé ce matin M. le Dr Tephosphore Parizeau, vice-doyen et directeur des études de la faculté. Les six nouveaux professeurs agrégés sont soutenus par leur thèse d'agrégation dans la période qui s'est écoulée de la fin de novembre au début de mars. Voici la liste des agrégés: en physiologie, Dr Antonio Barbeau; en bactériologie, Dr Pierre-Paul Gauthier; en pédiatrie, Dr Paul LeTondal; en chirurgie, Dr Ernest Prud'homme; et en obstétrique, les Drs Hector Sanche et Donat Marion.

L'affaire Bouchard et Chartrand

Ottawa, 24 (S. P. C.). — L'affaire des fonctionnaires J.-Léo Bouchard, examinateur du service postal, et Lionel Chartrand, du revenu de l'intérieur, est maintenant confiée à un grand jury de la Cour suprême d'Ontario, qui décidera si les accusations sont fondées ou non. On sait que ces deux fonctionnaires sont accusés de fraude au sujet de l'examen de candidats à des emplois du service civil.

Singer en appel

Toronto, 24 (S. P. C.). — Louis M. Singer, ancien avocat conseil de l'Amalgamated Builders Council, en appel du jugement le condamnant à des amendes au total de \$8,000,

Entre la vie et la mort

UN BANDIT DECHARGE UN REVOLVER DANS LA POITRINE DE GERANT D'UN RESTAURANT DE LA RUE AMHERST — DEUX INVIDUS LUI AVAIENT COMMANDE DE LEVER LES MAINS — IL FRAPPE L'UN A LA FIGURE — QUINZE ARRESTATIONS — MAURICE DUBREUIL, L'ASSAILLI, EST DANS UN ETAT DE GRANDE FAIBLESSE

Maurice Dubreuil, 21 ans, gérant d'un restaurant situé au no 1783 rue Amherst, est à l'Hôpital Notre-Dame entre la vie et la mort. Un bandit lui a déchargé un revolver en plein poitrine parce qu'il y avait dans la caisse enregistreuse et s'enfuit.

Un conducteur de taxi, qui arrêta au restaurant quelques minutes plus tard, trouva la victime baignant dans son sang. A l'Hôpital Notre-Dame, les médecins désespèrent de lui sauver la vie.

La police prévenue immédiatement a commencé des recherches par toute la ville pour mettre la main sur les deux bandits. Elle a opéré 16 arrestations.

Elle soupçonne fortement deux individus, surpris en possession d'une automobile volée, d'être les auteurs de l'attentat. Ils avaient un revolver en leur possession et une somme d'argent à leur chambre. L'un et l'autre nient que cet argent leur appartienne.

Dés que les médecins auront extrait la balle qui a blessé Dubreuil, les experts feront des expériences pour trouver si elle a été tirée par l'un des revolvers trouvés en possession des individus suspects arrêtés aujourd'hui par la police.

Interrogé par les détectives à midi, Dubreuil n'a pas pu donner des renseignements cohérents vu son état de faiblesse.

La police soupçonne les mêmes bandits d'avoir commis dans la soirée d'hier deux autres vols à main armée, l'un chez un restaurateur et l'autre à une station d'essence.

Le service des inspections

LE COMITE EXECUTIF FUSIONNE LE SERVICE D'INSPECTION DES BATISSES POUR LA PREVENTION DES INCENDIES ET LE SERVICE DE SECURITE

M. MELSAAC EN AURA LA DIRECTION

Le comité exécutif vient de centraliser deux services. La semaine dernière on a réuni dans un service de canalisation les égouts et l'égoutage, cette fois, ce sont les services d'inspection des bâtiments pour la prévention des incendies et pour fins de sécurité.

Lorsque le comité a réinstallé M. J. McIsaac, il a environ un mois, il lui a donné instruction de centraliser ces services qui se nuisaient jusqu'ici. Dans la même bâtisse passaient un inspecteur pour le service des incendies, un inspecteur pour la sécurité, un inspecteur pour l'hygiène, etc.

L'inspection sera maintenant centralisée sous la direction de M. McIsaac, qui relève lui-même de M. J.-E. Carmel, surintendant des bâtiments, et le même homme passera une fois pour toutes ce qui évitera des ennuis au public, et diminuera les dépenses de la ville.

M. McIsaac a sous ses ordres 23 hommes, quatre pour l'inspection des théâtres, deux pour les maisons de rapport, deux pour les églises et les écoles, et 15 pour l'inspection générale. M. Loredan Lavergne, qui est depuis 17 ans dans le service d'inspection, et agit depuis 4 ans comme chef promoteur, sera nommé assistant de M. McIsaac.

M. McIsaac lui-même faisait ce service depuis 1914. Avant cette date, on ne faisait pas d'inspection pour la sécurité et la prévention des incendies; cette année-là il y eut à Montréal 2,822 incendies, causant pour \$4,000,000 de dommages. Dix ans plus tard, la population de Montréal étant doublée, de même que l'évaluation municipale, il y avait 500 incendies de moins.

Deux ans de pénitencier

Après avoir négligé de payer sa chambre d'hôtel en deux occasions différentes, Eugène Messier a été arrêté par les détectives qui l'ont accusé d'avoir obtenu à peu près un millier de dollars sous de fausses représentations en forgeant des billets. Il a été trouvé coupable par le juge Lacroix ce matin. Il passera deux ans au pénitencier.

La Roumanie s'opposera au projet d'union douanière

Bucarest, 24 (S. P. A.). — On dit dans les cercles politiques que le gouvernement roumain est résolu à faire front avec les autres membres de la Petite Entente dans leur opposition au projet d'union douanière austro-allemande.

LA RADIO

CHOIX DE CONCERTS

Postes extérieurs

6.00 p.m. — ORCHESTRE NOIR ET OR, sous la direction de Ludwig Laurier.

7.00 p.m. — AU SERVICE DES VOTANTS. — Causerie par William Chenery, et quelques mots aussi d'A. Cressy Morrison, président de la Ligue américaine tarifaire, sur "Le tarif et le prix des vivres".

8.00 p.m. — PROGRAMME BLACKSTONE. — Artistes: Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes; musique de scène sous la direction de Jack Shilkret.

9.00 p.m. — PROGRAMME McKESON. — Quatuor Armchair, et concert d'orchestre.

9.30 p.m. — LES GAIS BOULANGERS. — Artistes: Harry Carroll, compositeur; Phil Dewey, baryton; Sigmund Spaeth, maître de cérémonie; trio de violons; orchestre sous la direction de Frank Black.

10.00 p.m. — L'ORCHESTRE SAVANNAH LINERS, sous la direction de Dana S. Merriman.

10.30 p.m. — AVENTURES DE POLLY PRESTON: incidents de la vie d'une jeune Américaine, avec interludes de musique.

11.00 p.m. — PROGRAMME HOUSEHOLD CELEBRITIES, avec orchestre sous la direction d'Adolphe Dumont.

11.30 p.m. — OEUVRES DES GRANDS COMPOSITEURS, avec orchestre sous la direction de Hugo Mariani. — Arcadie Birkenholz, violoniste.

11.50 p.m. — L'HEURE DU COUCHER, sous la direction de Ludwig Laurier.

12.00 p.m. — CONCERT BARCLAY, sous la direction de Harry Tucker.

12.30 p.m. — Programme: Marche Militaire, de Schubert; Extraits de "Maritana", de Wallace; Tango: Adios Amor, d'Antonini; Danse au clair de lune, de Lincke; Berceuse de "Jocelyn", de Godard, solo de violoncelle, par Samuel Young; Valse du Danube Bleu, de Strauss; Extraits de "Little Nemo", de Herbert.

12.50 p.m. — "PRAYER AND THE HEART", causerie religieuse par l'abbé J. A. Daly.

1.00 p.m. — "THE FOOL'S PARADISE", causerie religieuse par le R. P. T. J. Sanderson, C. S. R.

1.30 p.m. — L'HEURE PROVINCIALE

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique et annonceur: M. Henri Letondal.

1.45 p.m. — Causerie: "La Faculté des Sciences", Docteur Georges Baril.

2.00 p.m. — Opérette: "Ca, c'est l'houquet!" Pièce en 1 acte de Fernand Beissier. Musique de Georges Zucca. Personnages: Jacqueline, Mlle Fabiola Poirier; Paul, M. Fournier de Bellevue. a) Introduction (orchestre); b) Couplets de Jacqueline; c) Sérénade (Paul); d) "Elle s'appelle Virginie"; e) Couplets de Paul et Jacqueline; f) Duo de valse chantée; g) Duo final: "Oui, ça c'est l'houquet!"

L'Heure Provinciale, transmise par le Poste C.K.A.C., de 8 à 9 heures, pour mardi le 24 mars 1931.

CHOIX DE CONCERTS

(Mercredi)

Postes extérieurs

WEAF

4.45 p.m. — La Santé dans la ville moderne, causerie par le Dr Joseph Baker.

6.00 p.m. — Orchestre Noir et Or, sous la direction de Ludwig Laurier.

8.15 p.m. — Variétés Radiotron. Programme sous la direction de Freddy Behrens. Artistes: Lew Conrad, chanteur; Welcome Lewis, contralto.

8.30 p.m. — Concert Mobilioil. Artistes: Gladys Rice, soprano; Henry M. Neely, maître de cérémonie; Orchestre sous la direction de Nathaniel Shilkret.

9.30 p.m. — L'Heure Palmolive, sous la direction de Gustave Haenschen. Artistes: Olive Palmer, soprano; Elizabeth Lennox, contralto; Paul Oliver, ténor; Les "Revelers"; Lewis James et James Mellon, ténors; Elliott Shaw, baryton; Wilfred Glenn, basse.

WJZ

8.30 p.m. — Les Croisières Musicales du Pacifique Canadien avec les concours des artistes suivants: Lily Kovacs, soprano; Dr Balogh, ténor; Choeur mixte; trio instrumental et orchestre sous la direction d'Alfred Heather.

9.30 p.m. — L'Heure Camel. Artistes: Boswell Sisters; Mary McCoy, soprano; Reinald Werrenrath, Billy Hughes, barytons; Orchestre sous la direction de Charles Previn.

11.00 p.m. — L'Heure du Coucher, sous la direction de Ludwig Laurier. Ouverture de "The Alder Hill", de Hublau; Rapsodie No. 2, de Liszt; La Danse du Voile, de "La Reine de Saba", de Goldmark; Tarantelle, de Bohm; Aus Dem Hochwald, de Kaulich; Sérénade bohémienne, de Nelli; Méditation, de Delmas; et Nocturne, de Schumann.

10.30 p.m. — Abrams Chasins, jeune pianiste compositeur, sera l'artiste invité des concerts Columbia.

WJWL

6.15 p.m. — "Genuine Reformation", causerie par le R. P. J. A. Greeley, S.J.

7.30 p.m. — "Science", causerie par le R. P. M. J. Scott, S.J.

PROGRAMMES DE MARDI

Postes locaux

WABC

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Heures Canadiennes. 5.00 Musique Hartney's Eventide. 6.00 Heures du crépuscule. 6.45 Cotes de la fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, NBC.

7.15 Programme Fess Oil.

7.30 Phil Cook, NBC.

7.45 Orchestre Mont-Royal.

8.30 Hancock et Goodheart, NBC.

8.45 Upjohn's Revenge, NBC.

9.00 Orchestre et solistes.

9.15 Les résultats du hockey.

10.00 L'heure française.

10.45 Johnny Marvin, NBC.

11.00 L'heure du coucher, NBC.

11.30 Résultats du hockey. Heures.

CKAC

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

4.00 Transmission des nouvelles du Nord.

4.15 Disques.

4.45 Causerie sous les auspices du club d'aéroplanes modèles de Montréal.

5.00 Orchestre du Windsor.

5.30 Programme Flo-Glaze.

6.00 Température. Sommaire des programmes de la soirée.

6.05 Fédération des Œuvres sociales de Santé.

6.15 Récital d'orgue du Dr Saunders.

6.45 Mlle Idola St-Jean.

7.00 Programme Montrose.

7.30 Causerie sous les auspices de l'Institut professionnel du service civil.

7.45 Concert du Ritz.

8.00 L'Heure Provinciale.

9.00 Concert du C. N.

10.00 Orchestre symphonique Molson.

11.00 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle and Motor".

11.00 Orchestre du Mont-Royal.

PROGRAMMES DE MERCREDI

Postes locaux

CFCF

9.00 Trio du Parnasse, NBC.

9.15 Disques.

9.45 Miracles de Magnolia, NBC.

10.00 L'heure Ensoleillée.

11.30 Pièces d'orgue

12.00 Programme Alfred Payne.

12.15 Variétés vocales, NBC.

12.30 Studio.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Studio.

1.30 Causerie du Kiwanis.

2.00 Piano.

2.15 May Singhi Breen et Derose, NBC.

2.30 Studio.

2.45 Sisters of the Skillet.

3.00 Programme Ross Hall.

4.00 Canadian Electrical Supplies.

5.00 Hartney.

5.55 Température. Programme.

6.00 Heures du crépuscule.

6.45 Cotes de fermeture de la Bourse.

7.00 Amos 'n Andy, NBC.

7.15 Joe White, ténor, NBC.

7.30 Phil Cook, NBC.

7.45 Programme Grenier.

8.15 L'orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.

8.30 Tip Top Tailors.

9.00 Quatuor parisien de violons.

10.00 Orchestre Troika Ballala.

10.45 Poésies, NBC.

11.00 Orchestre St-Régis.

11.30 Résultats des joutes de hockey. Heures. Fermeture.

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

9.00 Récital de chant par Jack Van Der Straten.

10.00 Disques.

10.15 Récital de piano.

10.30 L'ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte. Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelles, Bourses, Température et disques.

11.30 Programme musical.

12.00 Programme "Therionoid Old Tymers".

12.30 Bourses de Montréal et de New-York.

12.40 Récital d'orgue de la salle Tudor.

2.00 Causerie faite sous les auspices du Conseil national d'éducation.

2.30 Disques.

3.30 Nouvelles au Nord.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

4.00 Programme de Lowe Bros.

4.30 Concert du Ritz.

5.00 Orchestre de danse de Jack Denny.

5.30 Causerie de M. Jules Massé.

5.45 Mercerie.

6.15 Disques.

6.30 Hwaiking Shops Ltd. programme musical.

7.00 Causerie de M. Leo Cox, sous les auspices de l'Ass. des auteurs.

7.15 Concert du Ritz-Carlton.

7.30 Les musiciens Viaw.

8.00 Programme Bachelor's Cigar.

8.30 Croisières musicales du Pacifique Canadien.

9.00 Récital d'orgue (disques).

9.30 L'orchestre La Salle Coke.

10.00 L'Ass. nationale des marchands-tailleurs.

10.30 Concert de la chaîne Columbia.

11.00 Fédération des Œuvres sociales de Santé.

11.10 Orchestre de danse.

RADIO-GAZETTE

LE 24 MARS

— Mme Francis McAdoo parlera au poste WEAF sur le carnaval de charité de 1931. Mme McAdoo est la belle-fille de William Gibbs McAdoo, ex-secrétaire du Trésor des Etats-Unis.

LE 25 MARS

— Causerie du club de Publicité de New-York, irradiée par le poste WEAF, à 1 heure 15. Vash Young, psychologue connu, parlera.

— Programme "Going to Press". Causerie par Eugene S. Leggett, correspondant de la Detroit Free Press à Washington. Poste WEAF, à 6 p.m.

— Blanche Campbell, protégée des étoiles d'opéra, se fera entendre au poste WJZ, à 7.15 p.m.

— Byron Price, correspondant à Washington, de l'Associated Press, parlera à la radio, poste WEAF, à 7.45 p.m., au cours du programme intitulé: "Back to the News in Washington".

— A 8 heures p.m., concert de fanfare militaire sous la direction de Arthur Pryor.

— Programme des "Personnalités". Inauguration par Belle Baker, poste WABC, à 10 p.m. Après Belle Baker, suivront: Ruth Etting, Grace Hayes, Ginger Rogers, Beth Challis, Lee Morse, Dorothée James, Claudette Colbert, Nan Halperin, Billie Burke, Gertrude Lawrence, Evelyn Hoey, Catherine Fields et Aileen Stanley.

— Récital à 10.30 p.m., poste WABC, de Abram Chasins, pianiste, compositeur. Orchestre sous la direction de Josef Pasternack.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

(Concert de mardi, 24 mars, de 9 heures à 10 heures du soir).

Heure spéciale pour les auditeurs de langue française. Pièce en un acte: "Une vilaine femme brune"; Opérette: "Le dîner de Pierrot", de Hess.

Décès de l'abbé

J.-R. Gingras

Saint-Hyacinthe, 24. (D.N.C.) — M. l'abbé J.-R. Gingras, ancien curé de Notre-Dame de Stanbridge, aumônier de l'Hôpital Général de Sorel, est décédé ici ce matin, à 7 heures, à l'hôpital Saint-Charles. Le défunt, malade depuis quelques semaines, était âgé de 58 ans. M. l'abbé Gingras était né à Mariville, comté de Rouville, le 17 août 1872, fils d'Alfred Gingras, cultivateur, et d'Alida Bédard. Il fit ses études classiques et théologiques à Mariville, et fut ordonné à Montréal, par Sa Grandeur Mgr Maxime Deceles, évêque de Saint-Hyacinthe, le 18 décembre 1897. Il fut successivement religieux chez les Pères du Très Saint-Sacrement, de 1897 à 1900; à New-York, de 1900 à 1901; de nouveau à Montréal; desservant à Sainte-Angele de Monroir; vicar à Granby, de 1901 à 1905; à Sainte-Victoire; à Saint-Joseph de Sorel; à Saint-Ours; de nouveau à Sainte-Victoire; curé de Saint-Armand, de 1911 à 1916; en même temps missionnaire à Phillipsburg, curé à St-Roch sur Richelieu; Notre-Dame de Stanbridge; aumônier à l'hôpital général de Sorel. Ses funérailles auront lieu demain matin, 24 mars, à Mariville.

LA SEMAINE MUSICALE

UN CONCERT ORGANISE PAR M. CAMILLE COUTURE, AU RITZ-CARLTON

A l'occasion de la Semaine musicale, M. Camille Couture a organisé sous les auspices du Delphic Club un concert qui sera donné au Ritz-Carlton le mercredi 25 mars, à 8 h. 30. Voici quel sera le programme:

1.—Sonate en fa pour violon et piano, E. Grieg (Allegro con brio, allegretto, quasi andante, allegro molto, vivace), Lucien Martin et Charles Magnan.

2.—Duo de piano: a) Concerto en si bémol, Haendel; b) Romance, Arensky; c) Divertimento, Fugue gothique, Grégoire Masson, Mme Hortense Lord et Charles Magnan.

3.—Violon: Concerto en si bémol, Mozart (Allegro, moderato, adagio, allegretto, rondo), Lucien Martin.

4.—Duo de piano: a) Deux pastorales, Edmond Milla; b) Etudes nos 1 et 3 en forme de canon, Schumann; c) La Danza Tarentelle napolitaine, Liszt, Mme Hortense Lord et Charles Magnan.

5.—Violon: a) Arioso, Bach; b) Danse villageoise, Claude Champagne; c) Prélude, Pugnani Kreisler; d) La ronde des lutins, Bazzini, Lucien Martin.

LA SOCIÉTÉ canadienne d'opérette

UN PROGRAMME VARIE

Jeudi soir, au Monument National, la Société canadienne d'opérette offrira au public un programme varié, comprenant du chant, de la musique instrumentale et même un opéra-comique en un acte, "Pierrot Puni".

On entend d'abord Mlle Lucile Turner, une des artistes les mieux connues de la Société. Mlle Turner chantera et dira quelques chansons convenant à la fois à sa personnalité et à ses moyens vocaux. M. Paul Trépanier chantera à son tour des airs de son répertoire.

Comme instrumentiste, on entendra M. André Vennat, un jeune violoncelliste qui appartient à l'orchestre de la Société et qui mérite bien d'être présenté en soliste. On verra que sa technique et ses dons d'expression sont déjà fort avancés.

Enfin, dans "Pierrot Puni", Mme Jeanne Maubourg-Roberval incarnera un Pierrot tendre et morose, pendant que Mlle Irène Trudeau sera une Colombine taquine et charmante au possible. "Pierrot Puni" est une œuvre toute de charme et de délicatesse, où les sentiments sont exprimés dans le langage des idylles d'autrefois.

Cette soirée plaira sûrement à tous ceux qui se rendront au Monument jeudi.

(Comm.)

Le nationalisme canadien

Ottawa, 24. (S.P.C.) — "Que cela nous plaise ou ne nous plaise pas, le Canada est bilingue. Pourquoi ne pas être heureux qu'il en soit ainsi? Tout ce que nous demandons pour notre part, c'est d'être traités comme des associés; voilà ce que déclarait, M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, dans une causerie aux Filles nées du Canada, d'Ottawa et de Hull; il avait intitulé sa conférence: "Le nationalisme canadien envisagé par un Québécois".

Des hommes comme le premier ministre de la Saskatchewan, dit M. Lavergne, qui croient servir le Canada en bannissant des écoles de cette province la langue française, ne sont pas fidèles à l'esprit qui anime nos ancêtres. Il n'est rien qui ait rendu autant service aux Canadiens français de l'Ontario que la persécution qui a commencé avec le Règlement XVII et qui a duré jusqu'à ce qu'un grand homme se rende compte de la faute. Pour lui, un contrat, c'est un contrat. Il ne ressemble pas à M. Anderson pour qui les contrats ne sont que des chiffons de papier. Les Andersons passeront, mais la langue française vivra toujours. Nous sommes prêts, les Canadiens français, à relever le défi qui nous vient de la Saskatchewan comme celui qui pourrait nous venir de tout autre persécuteur de nos frères. La langue française est la langue de la diplomatie universelle, tandis que la langue anglaise est la langue du commerce. En dépit de la Loge loyale d'Orange et des Chevaliers Noirs, M. Lavergne croit que nous devons conserver les deux langues au Canada. Les principes de justice et de liberté pour lesquels ont combattu nos pères subsistent aussi longtemps que notre Créateur qui est venu les apporter au monde il y a deux mille ans.

Concert gratuit par la chorale St-Louis de France au "Ritz Carlton" jeudi

Jeudi soir le 25 courant, de 8 h. 15 à 9 h. 30, la chorale St-Louis de France, sous la direction de M. Joseph Saucier, exécutera un programme varié de chœurs religieux et profanes à l'occasion de la "Semaine Musicale" qui est sous les auspices du "Delphic Study Club". Entrée libre.

Pièce inédite

Les élèves du collège de L'Assomption interpréteront mercredi 25 mars prochain "Honneur avant tout". Cette pièce inédite, un drame historique acadien, est due à M. Arthur Geoffroy.

Réunion

L'Union libérale Papineau tiendra une réunion ce soir à son local, 1353 Ontario est. Le public est cordialement invité.

Grave accident

Ripon, 24 (par courrier). — Au cours d'une visite chez un parent, M. R. Goyer, 20 ans, père de deux enfants, a été victime d'un accident en maniant une arme à feu. Il eut le malheur de laisser tomber dans un barillet de poudre une cartouche qui venait de prendre feu, une explosion se produisit et il fut grièvement blessé à la tête.

Concert gratuit par la chorale St-Louis de France au "Ritz Carlton" jeudi

Jeudi soir le 25 courant, de 8 h. 15 à 9 h. 30, la chorale St-Louis de France, sous la direction de M. Joseph Saucier, exécutera un programme varié de chœurs religieux et profanes à l'occasion de la "Semaine Musicale" qui est sous les auspices du "Delphic Study Club". Entrée libre.

Pièce inédite

Les élèves du collège de L'Assomption interpréteront mercredi 25 mars prochain "Honneur avant tout". Cette pièce inédite, un drame historique acadien, est due à M. Arthur Geoffroy.

Réunion

L'Union libérale Papineau tiendra une réunion ce soir à son local, 1353 Ontario est. Le public est cordialement invité.

Grave accident

Ripon, 24 (par courrier). — Au cours d'une visite chez un parent, M. R. Goyer, 20 ans, père de deux enfants, a été victime d'un accident en maniant une arme à feu. Il eut le malheur de laisser tomber dans un barillet de poudre une cartouche qui venait de prendre feu, une explosion se produisit et il fut grièvement blessé à la tête.

Concert gratuit par la chorale St-Louis de France au "Ritz Carlton" jeudi

Jeudi soir le 25 courant, de 8 h

Le Page féminine

LETTE DE FADETTE

C'est le printemps! C'est le printemps! chantent les petits qui barbotent dans l'eau de la neige fondante et qui rosissent sous l'ardeur neuve des rayons de soleil.

Des corneilles passent en se poursuivant, elles emplissent l'espace de leur étranges cris rauques et mélancoliques, qui, pourtant, nous apportent la joie. Et, vous ne savez pas, les grives sont déjà arrivées!

Vieux et jeunes, heureux qui ne savent quoi souhaiter et misérables qui n'osent plus rien désirer, se tendent vers le Printemps sauveur qui nous délivrera du froid et chassera la neige et les pires détresses des pauvres.

Les âmes, comme les arbres, veulent la lumière et la chaleur pour mieux vivre ou revivre, et le monde est rempli du grand désir de vie, de l'immense joie de se sentir vivre!

Qu'ils sont à plaindre, les pauvres êtres éteints, insensibles, qui refusent de sortir du cercle étroit où, volontiers, ils se sont emprisonnés, ils ne veulent pas savoir qu'en dehors d'eux, au-dessus d'eux, il y a toute la splendeur et la douceur des vies profondes et intenses, sans cesse améliorées et renouvelées.

Le Printemps est toujours jeune! Chaque année nous le ramène, nu comme un enfant naissant: il s'enveloppe de grâce, se pare de verdure, il semblerait couvrir la terre de beauté, et tous les ans, c'est la même merveille! Il n'y a pas de vieux Printemps!

Il n'y a pas, non plus, de vieilles âmes parmi les âmes bien vivantes: elles s'enrichissent de toutes les choses immortelles et infinies qu'elles cherchent: il ne leur faut que de la bonne volonté pour les trouver et les saisir.

Elles entendent, là, des paroles de vérité, ici, des révélations sur elles-mêmes ou sur les autres, plus loin, des appels de pitié et de tendresse. Elles écoutent, elles regardent, elles aiment, elles se dévouent, et la lumière, la vérité, l'amour et la charité entrent dans leurs âmes, et les font belles, belles comme le Printemps qui s'annonce, ailées comme les oiseaux qui reviennent dans la montagne enneigée!

Ceux qui ont, entre leurs mains, le pouvoir de faire la vie heureuse autour d'eux sont bien coupables s'ils retiennent et détournent ce pouvoir!

Il y a trop de foyers dont le printemps ne peut chasser la tristesse, où les chansons se taisent parce que ceux qui s'aimaient ne peuvent plus se supporter.

Ils oublient, les malheureux, que le bonheur qu'ils se donnaient, ils en dépouillent aussi leurs enfants dont l'âme s'étirole et s'assombrit au milieu des dissensions et de l'infirmité.

Je pense aussi à certaines écoles où le bonheur est mesuré si parcimonieusement, où l'on fait si peu pour épanouir les cœurs, éclairer et soulever les petites âmes.

On les tient comprimées, muettes, craintives, toujours prises entre le devoir austère et les sanctions menaçantes.

Le pauvre petit qui ne comprend pas est puni comme celui qui refuse de travailler. La fillette remuante, ardente, est grondée comme si elle était méchante, et les longues journées, dont chaque minute est réglée sévèrement, ont bien peu d'instantanés donnés à la joie d'être libre et de laisser chanter son allégresse.

Et cette journée, ce travail, ces jeux devraient cependant être également un plaisir, si l'on rendait le travail aussi aimable qu'il peut l'être.

On demande aux enfants un effort continu et pénible dont seraient incapables ceux qui exigent et qui oublient qu'un enfant n'est qu'un enfant. Tout serait amélioré et facilité si on avait, si on se souvenait de son enfance.

J'entendais, mercredi soir, l'abbé Jeanjean: dans un exposé lumineux, il nous faisait voir comment on peut enseigner sans opprimer, comment on peut faire de l'instruction une joie pour l'esprit au lieu de la torture pour les uns et du fiasco pour les autres qu'elle représente trop souvent.

C'est qu'il faut aimer l'enfant d'abord et l'étudier pour le comprendre, alors on saura lui ouvrir les portes du savoir, l'éclairer de ses propres lumières et le rendre heureux par le sentiment qu'il a d'apprendre ce qu'il a compris.

A la suite du professeur intelligent, les petits pénètrent, pas à pas, dans le temple mystérieux de la science. Ils ne sont ni ahuris, ni inquiets, ni las, parce qu'on leur a fait comprendre, à mesure, ce qu'il est indispensable d'avoir compris pour faire un pas de plus.

Nous l'écouterons, ce merveilleux conférencier, avec le regret des chances perdues, l'espoir des progrès entrevus et le désir ardent et inutile, hélas! de donner l'épanouissement de la compréhension aux chères petites âmes troublées qui piétinent dans l'obscurité où elles se découragent.

FADETTE

Les vertus de la cigogne

Des gens sans savoir-vivre, enclins aux méchantes épiques, se sont trompés pour dire que la cigogne méritait d'être considérée comme le modèle des épouses... parce qu'elle était muette.

L'épigramme est absurde et puérile. D'abord, on sait bien que les messieurs ne se privent de parler ni au Palais, ni au Parlement, ni même ailleurs. Ensuite, la cigogne,

pour ne pas parler avec sa langue, comme tout le monde, n'en est pas plus muette pour cela. Elle ne trompe pas comme la grue, mais elle craquette comme le marchand de gaufres, et l'on entend fort bien ce bruit de bec tomber du haut des airs à plus d'une lieue de distance. Que pensez-vous de personnes muettes qui s'entretenaient avec vous à ces distances-là?

Mais il est vrai que la cigogne est le modèle des épouses et des mères. Elle aime passionnément ses enfants et se plaît à folichonner avec eux dans la captivité. Le père com-

LE NOIR ET BLANC



Ensemble composé d'un manteau trois-quarts aux manches Raglan et d'une jupe un peu évasée du bas. Tout noir, avec écharpe blanche de fantaisie et étroits poignets blancs. Petit chapeau noir garni de fleurs blanches.

prend, lui aussi, admirablement ses devoirs; il partage avec la mère les soins de l'incubation. Il a pour elle des attentions inouïes.

Une cigogne femelle du Vorarlberg (Tyrol) avait été blessée à la queue quelques jours avant celui fixé pour le départ général. Alors son époux, qui avait déjà fait ses préparatifs de voyage, considérant que son amie ne pourrait le suivre, renonça à tous ses projets pour tenir compagnie à la pauvre blessée et resta l'hiver auprès d'elle... Un homme ne peut guère s'imaginer "l'héroïsme" qu'il faut à un oiseau voyageur pour contraindre le penchant qui l'empêche vers les pays lointains.

A ces qualités familiales, la cigogne en joint plusieurs autres. Elle rivalise de vigilance avec l'oie et le cygne sauvage pour la garde du domicile de l'homme. Elle aurait parfaitement sauvé le Capitole si on le lui eût confié. Sa vie n'est qu'une longue série d'actes honorables et de travaux utiles.

Une Poule chantait trop

D'esprit moyen, mais de cœur tendre, Une Poulette avait poudu

Et chantait son bonheur à qui voulait l'entendre.

Après qu'en bon époux le Coq eut répondu,

Au bruit vint aussi la Belette,

Qui de l'oeuf fit... une omelette.

Les jours suivants, même chanson:

Ce fut un Furet, puis la Pie,

La Chatte dans l'herbe tapie,

Le Renard, un Serpent, quelque méchant garçon.

Justine, enfin, la cuisinière,

Mise au courant,

A vider le panier ne fut plus la dernière.

Comme la Poule, en soupirant,

Demandait conseil à la ronde:

"Cache ton nid, lui dit un Boeuf,

Quel besoin, quand tu fais un oeuf,

De l'annoncer à tout le monde!"

Emile ODIER

UN MENU PAR SEMAINE

Soupe à la crème de choux-fleurs
Spaghetti ou coquilles aux saucisses et pommes frites
Langue de boeuf en gelée
Mont-Blanc aux fraises

SOUPES A LA CREME DE CHOUX-FLEURS

1/2 chou-fleur
1 chopine de lait
1 chopine de poulet ou de bouillon de veau
1/2 tasse de crème
1/2 c. à thé de sel
1 c. à soupe farine

Quelques grains de poivre de Cayenne.

Trempez 1 heure le chou-fleur la tête en bas dans de l'eau froide et salée. Cuisez 25 minutes le chou-fleur dans de l'eau bouillante. Faites chauffer le bouillon et le lait. Coupez et conservez les fleurs du chou-fleur. Coulez le reste dans une passoire à purée et ajoutez à la soupe chaude. Épaississez avec de la farine cuite dans le beurre. Ajoutez les assaisonnements et les fleurs et servez avec des croûtons.

SPAGHETTI OU COQUILLES AUX SAUCISSES ET POMMES FRITES

1 livre de spaghetti
1 livre de saucisses
1 tasse de lait
1 cuillerée à soupe de beurre
3 pommes
Sel et poivre au goût.

Cassez le spaghetti et préparez-le d'après la direction. Mettez-le dans un plat en email ou en grès, beurrez, ajoutez le lait et le beurre et placez-le sur l'arrière du poêle. Faites frire la saucisse et disposez autour du spaghetti. Pelez les pommes, enlevez-en le cœur, tranchez-les, faites-les frire dans la graisse de la saucisse et couvrez-en le spaghetti. Servez chaud.

LANGUE DE BOEUF EN GELEE

Préparez une langue de boeuf tel qu'indiqué à la recette précédente: ayez prêt 2 pintes de gelée liquide. Couvrez le fond d'un moule d'un pouce de gelée, laissez durcir. Avec un couteau à légumes, formez quelques décorations d'une betterave cuite, décorez le fond du moule de ces morceaux de betteraves. Ajoutez quelques cuillerées de gelée liquide pour faire tenir les légumes, laissez durcir. Lorsque ceci est durci, ajoutez complètement les morceaux de betteraves, et laissez durcir encore. Maintenant, coupez la langue de boeuf en tranches minces que vous déposerez sur votre gelée, en y ajoutant quelques cuillerées de gelée liquide pour faire tenir les légumes, laissez durcir. Lorsque ceci est suffisamment durci, ajoutez le reste de votre gelée. Pour servir, trempez le moule quelques instants dans un plat d'eau chaude, et tournez gentiment sur un plateau froid.

MONT-BLANC AUX FRAISES

Prenez une chopine environ de crème double, ajoutez deux blancs d'œufs en neige et battez bien jusqu'à ce que votre crème soit assez ferme pour se tenir en pyramide.

Draperies remises à neuf

"Quand nous avons repris maison il y a un mois, j'ai constaté que nos draperies étaient fripées, conséquence de l'empaquage. Je les ai étendues sur la corde à linge, espérant que les pluies disparaîtraient, puis les y ai oubliées. Le résultat fut qu'elles se décolorent et se décoloraient et que le soleil y laissa des marques."

"J'en fus navrée jusqu'au moment où l'heureuse idée me vint de les teindre. Je leur donnai donc une teinte verte un peu plus foncée et comme je me servais des Teintures Diamond, elles ont aujourd'hui l'apparence de riches draperies neuves. Je n'ai jamais vu de teintures d'emploi aussi facile que les Teintures Diamond. Elles donnent les plus magnifiques couleurs, qu'on s'en serve pour teindre ou pour teindre, et ne suppriment pas la "vie" du tissu comme le font d'autres teintures."

Mme J. F. T., Montréal.

Incorporez à cette crème des fraises des bois que vous aurez fait macérer quelque temps dans du sirop avec un peu de vanille: 1 livre de sucre en poudre, une petite pincée de poudre de vanille; divisez-la sur un compotier en la montant aussi haut que possible et décorez à votre goût d'une bordure de fraises.

Retraites fermées

MONASTÈRE DE MARIE-REPARATRICE, 1025, MT-ROYAL OUEST, MONTREAL

Du 9 au 12 avril, jeunes filles.

Du 15 au 18 mai, jeunes filles.

TROIS-CHÂTEAUX

Du 17 au 20 avril, dames.

Du 23 au 27 avril, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance.

Le pèlerinage des A.F.A.C.C.

Nous rappelons aux amicales affiliées aux A. F. A. C. C. que la journée de prière en l'honneur de Marie Médiatrice aura lieu demain à Notre-Dame et se terminera par un pèlerinage, demain après-midi, à 3 heures. Le sermon sera donné par le R. P. Guitton, S. J., prédicateur du carême à Notre-Dame. Le chant sera exécuté par un groupe d'anciennes élèves de divers couvents, sous la direction de Mme Aldéa Lussier-Parot. La collecte sera faite par Mmes Duchat de Montrouge, (Mont Sainte-Marie); McGowry, (Couvent d'Hochelaga); Beaugrand-Champagne, (Couvent de Lachine); et J.-H. Joannette, (Couvent de Ville Saint-Laurent).

Mme Alfred Thibauterau lira l'acte de consécration.

Aux anciennes du pensionnat Ste-Angele

La présidente et le conseil de l'Association des anciennes du Pensionnat Ste-Angele, paroisse Sainte-Cunegonde, prient toutes les anciennes élèves à assister à une manifestation religieuse qui aura lieu demain, à 3 heures, à l'Église Notre-Dame, en l'honneur de Marie Médiatrice. Le R. P. Guitton, S. J., prédicateur du carême, fera le sermon de circonstance.

A la Villa St-Martin

RETRAITES FERMÉES DU MOIS D'AVRIL

Professionnels: merc., 1 au sam.

4 avril;

Pharmaciens: dim., 5 au merc.,

8 avril;

St-Jean-Baptiste et Viauville, jeudi 9 au dim., 12 avril.

A.C.J.C. (Montréal), jeudi 16, au dim., 19 avril.

Mont Saint-Louis, merc., 22, au sam., 25 avril.

Petite vie des saints

24 mars

L'Archange Gabriel

Gabriel est le porteur des grands messages divins relatifs à l'Incarnation. C'est lui qui apparaît au prophète Daniel en prière, confessant ses péchés et ceux du peuple, au temps de l'oblation du soir, pour lui révéler le temps de la grande miséricorde et de la rédemption du monde par l'œuvre du Messie.

C'est lui qui se dresse soudain sur la droite de l'autel où Zacharie, s'acquittant de ses fonctions sacerdotales, offre l'encens, et lui annonce contre toute espérance la naissance d'un fils, le Précurseur, "qui marchera devant Dieu dans l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants et les indociles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple parfait." (S. Luc, I, 17.)

CHEZ EATON

Juste à temps pour la promenade de Pâques!

Ces nouveaux souliers "Young Modern"

avec semelles finies à la main

B en chevreau noir ou brun, avec talon cubain.

D en chevreau noir, brun ou bleu, avec talon haut.

E en chevreau noir, brun ou bleu, avec talon haut.

A en chevreau noir ou brun avec veau reptile.

C en veau reptile noir ou brun, avec chevreau.

Largeurs AAA à C — Pointures 2 1/2 à 8.

6.00

Section des souliers de qualité supérieure Au deuxième chez Eaton Rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

ERNEST LAVIGNE

Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège.

958, avenue Duluth Est

Tél. FRontenac 5344 — Montréal

EPILEPSIE

Si vous souffrez ou avez des amis souffrant de cette terrible maladie, découvrez cette annonce immédiatement et faites venir le livre de renseignements gratuits sur le fameux Remède Trench de Bonnomie, Médical contre l'Epilepsie et les Crises. Des milliers de témoignages, 35 ans de succès.

Trench's Remedies Ltd, Dépt 263, 79, rue Adélaïde Est, Toronto.

Au Collège Notre-Dame

La semaine dernière, les anciens de Saint-Césaire ont interprété, au Collège Notre-Dame, la comédie en deux actes de M. Houle, de Montréal, "Le Presbytère en Fleurs". La soirée était généreusement organisée en faveur des Missions du Bengale, par M. Eugène Gignas, président du Cercle Saint-Césaire de Montréal.

Que tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée trouvent ici l'expression de la vive gratitude des Missionnaires du Bengale. (Communiqué)

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie LE MIÈRE

59

(Suite)

Annette suivait, offrant des gâteaux. Yvonne, pour la présenter, avait dit: "Mademoiselle Anne Rivolle, une amie de ma fille". Les yeux bleus de l'adolescente intriguèrent Lillian; où donc avait-elle vu ces yeux-là? Un effort de mémoire tendait sur le front de l'Américaine l'arc sombre des sourcils.

— Où demeurez-vous, Mademoiselle? demanda-t-elle enfin.

— Là, Madame, répondit Annette, désignant la Hétraie, qu'on apercevait à travers l'échancrure.

— C'est votre château de famille? Vous y êtes née?

— Non, Madame, dit la jeune fille un peu brièvement. C'est Mlle

d'Averne qui nous l'a légué...

Elle se remit à circuler avec son plateau; une exclamation de Lillian l'arrêta soudain:

— Mlle d'Averne, vous avez dit...

Votre mère n'est-elle pas Anglaise?

— A moitié! fit Annette, que cet interrogatoire surprenait fort.

— Ne s'appelaient-elles pas Miss Edith Clare?

— Oui, Madame...

L'Américaine se leva toute droite.

— I am very glad! s'écria-t-elle.

Je l'ai connue! Elle ne vous a jamais parlé de Lillian Dickson?

— Je ne m'en souviens pas...

— Je verrai bien si elle se rappelle! continua Mme Grandlieu, je vais lui faire une visite.

Sur la physionomie de Mme Fresnay, une consternation subite remplaça la stupeur; elle se pencha pour cueillir une fleur d'été à un buisson.

— Quel est le chemin? demanda Lillian reprenant son ombrelle.

— Voulez-vous l'auto? proposa Yvonne.

— I thank you, je n'en ai pas pour longtemps. Le chemin, if you please? insista-t-elle, s'adressant à Mlle Rivolle.

— Je peux vous conduire, Madame, dit courageusement Annette.

Allons-nous par le raccourci?

Le plus court, yes.

La fillette sautait pour atteindre son chapeau suspendu à l'armoire voisine. Elle épingla la grosse paille sur sa chevelure, et sans gants, en robe de toile grise et en gros souliers, elle précéda la brillante Lillian à travers des sentiers étranges. Il fallait enjamber des échalliers, franchir des fossés sur des planches branlantes, passer la rivière en bateau, s'aventurer sur des terrains mous, semés de motes traîtres. Tout cela n'était pas pour effrayer Mme Grandlieu, mais son élégance apprêtée, ses bottines de cuir jaune, son parfum détonnaient quelque peu dans ce cadre

rustique.

Au fond de l'avenue du manoir, on rencontra la vieille Perrot qui menait une vache.

— C'est-y Madame que vous cherchez, Mam'zelle Annette? fit la bonne femme, dévisageant la belle étrangère. Elle est partie à Sainte-Mère pour des "commissions"; mais v'là Monsieur.

La fermière, qui n'avait rien de commun avec les soubrettes bien stylées, désignait du pouce, pardessus l'épaule, la cour fleurie où M. Guillemont se promenait de long en large.

— Mon oncle! dit Annette à Lillian.

— Le frère de votre mère? exclama vivement l'Américaine.

— Oui, Madame.

M. Guillemont avait aperçu la visiteuse; il se découvrit et s'avança. Jamais châtelain sur le seuil de son domaine n'avait eu plus de noblesse et de dignité.

— Je venais voir Madame votre sœur, fit Lillian, dont les yeux, sous la voilette, brillaient d'une curiosité extrême; j'apprends qu'elle n'est pas là.

— Si vous voulez bien attendre, Madame? Je suis obligé, à mon grand regret, de m'absenter aussi;

mais ma petite nièce fera tout pour vous rendre agréable la très simple hospitalité de notre Hétraie.

— Je suis pressée, malheureusement; ayez-vous la bonté de lui dire que Lillian Dickson, sa compagne de Blackburn, aurait été heureuse de se rappeler à son souvenir?

— Elle m'a beaucoup parlé de vous, autrefois, Monsieur de Mazière.

La foudre, éclatant près d'Oliver, ne l'eût pas fait plus terriblement tressailler! Par quel prodige put-il réprimer le frémissement de tout son être?

Oh! ce nom... ce nom... le sien!... Ces yeux élargis et stupéfaits d'Annette!... Il eut assez de présence d'esprit pour effleurer la main gantée qui se tendait franchement, et pour saluer cette femme qui prenait congé...

Resté seul dans l'avenue endormie sous le grand silence des heures ardentes, Oliver porta la main à son cœur qui lui faisait un mal affreux. Il s'appuya au tronc d'un hêtre et balbutia:

— Reconnu!

... La-bas, à Champ-Marie, Yvonne était horriblement anxieuse. Elle fixait obstinément l'éclaircie pra-

tiquée dans le feuillage. Enfin, sur la prairie, Lillian apparut, cachant la Hétraie, et il se fit, dans le petit groupe, un tumulte où Mme Fresnay ne distingua d'abord aucune parole. Edmond s'approcha d'elle.

— Est-il possible, s'écria-t-il, que vous ayez M. de Mazière pour voisin?

Pierre et Germaine, muets d'étonnement, ne comprenaient pas encore.

Yvonne sentait que toute feinte serait inutile.

— C'est la vérité même, répondit-elle. Le souci de son repos, de sa liberté l'a forcée de nuser que de son nom patronymique. Mon mari et moi nous éprouvons une telle compassion pour sa souffrance que nous avons gardé le secret, même vis-à-vis de nos enfants.

Lillian rougit un peu de la maladresse involontaire qu'elle avait commise.

— Soyez tranquille, mère, dit le jeune homme, je ne le trahirai pas.

— Ni moi!... promit Germaine.

Mais les Grandlieu, auraient-ils assez de tact pour ne point semer par le monde ce qui était tombé dans leurs mains?

La situation devenait embarrassante, l'entretien languissait; au

bout de quelques instants, les visiteurs se levèrent.

— Pierre, fit Yvonne, tu voudras bien prendre l'auto et accompagner nos cousins à la gare?

— Au revoir, ma cousine... Nos bons souvenirs au cher Georges...

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Pete Sanstol, le petit boxeur norvégien qui est actuellement sous la direction de Raoul Godbout, a démontré hier soir qu'il était bien supérieur à Bobby Leitham, protégé de Sam Gibbs. Ces deux pugilistes se sont rencontrés dans un assaut de dix rondes au théâtre Saint-Denis, en présence d'environ trois mille personnes, et tous ceux qui étaient présents à ce combat ont été unanimes à reconnaître que Bobby n'appartenait pas à la même classe que Pete, et la décision accordant la victoire au Norvégien a rencontré l'approbation générale.

Sanstol s'est révélé plus scientifique, plus rapide et plus expérimenté que son rival mais Leitham a fait preuve d'un courage extraordinaire et d'une endurance qui a surpris l'assistance.

Sanstol, quoique vainqueur aux points, n'a pu mettre son rival hors de combat malgré le protégé de Gibbs qui a été mis en danger dans les trois dernières rondes. Le point de Raoul Godbout avait déclaré la semaine dernière qu'il ne cherchait pas à envoyer son adversaire au pays des rêves dans les premières rondes mais qu'il lui infligerait une véritable raclée avant de chercher à porter le coup décisif. Pete s'est en effet appliqué à malmenier Leitham dans la première moitié du combat mais lorsqu'il voulait en finir avec son rival ses coups n'avaient plus assez de force et c'est ce qui a permis au boxeur de la Pointe Saint-Charles de pouvoir tenir bon jusqu'à l'expiration des dix rondes réglementaires.

Le combat fut de toute beauté et les amateurs ont sûrement eu pour leur argent. La plupart des connaisseurs étaient sous l'impression que Leitham ne chercherait pas à mêler avec Sanstol mais qu'il s'appliquerait plutôt à se tenir sur la défensive et à danser autour de l'arène. Rien de tout cela. Bobby fit face à son adversaire et il réussit à l'engager plusieurs coups de poing mais sans grand effet. Leitham se défendit avec une adresse remarquable et ne fut pas touché par les coups de Bobby.

Dans les premières rondes Sanstol ne s'est presque pas servi de sa droite se contentant d'avoir recours à un jab de gauche pour punir l'adversaire et ce n'est que dans les quatre dernières reprises que Pete se servit de ses deux mains pour frapper.

Le gérant Gibbs s'est plaint à maintes reprises à l'arbitre Rivet, prétendant que Sanstol frappait bas. Nous admettons que deux ou trois coups ont été portés sur les cuisses de Leitham mais ils n'avaient aucune conséquence et l'intérêt de la boxe et pour la protection du public l'arbitre ne s'occupait guère des remarques de Gibbs. Il eut été ridicule d'arrêter la bataille et de déclarer Sanstol vainqueur. Les deux pugilistes ont fait un match aussi intéressant que les autres et nous félicitons Rivet pour la façon dont il a dirigé cette importante bataille.

Malgré qu'il ait été défait aux points Bobby Leitham a démontré hier soir qu'il n'était pas une quantité négligeable et qu'il devait être classé parmi les meilleurs boxeurs de sa catégorie.

La semi-finale, qui suivit immédiatement la rencontre principale, fut plutôt terne car Mickey Williams, qui était opposé à Georges Chabot, n'est pas un boxeur plaisant à voir battre car ses coups sont portés au hasard et il n'est nullement agressif. Chabot s'est montré plus scientifique que son rival et il a obtenu la décision aux points par une large marge.

Un boxeur qui a créé une excellente impression hier soir est sans contredit le jeune Willie Carruthers qui se bat sous le nom de Carry. Ce boxeur poids léger possède toutes les qualités voulues pour devenir un champion. Il boxe avec sang-froid, calcule bien ses distances, pare bien les coups et frappe avec une force terrible. Dans son combat avec Henri Legros, ancien champion du National, Carruthers a obtenu la décision sur les points et l'on doit même ajouter qu'il est venu bien près de mettre son rival hors de combat dans les deux dernières rondes.

Comme nous l'avons annoncé hier le gros Chevalier et Al. Dean de Boston, ne figuraient pas au programme car le gérant de Dean a prétendu que son protégé s'était blessé samedi dernier au cours de son entraînement et il a dû contre-mander sa bataille. Cette rencontre fut remplacée par un combat de six rondes entre Wilfrid Carufel et René Loubier, de Sherbrooke. Le boxeur local est l'avantage sur son rival et les juges furent unanimes à lui accorder la décision.

Loubier est un solide gaillard mais il ne connaît pas beaucoup la boxe. En maintes circonstances il a eu des ouvertures mais jamais il n'a su en profiter. Il semble ignorer complètement de porter des coups à la tête. Avec les conseils qu'il recevra à l'avenir de Raoul Godbout, il ne manquera pas d'améliorer son style et de devenir un boxeur digne.

Le combat le plus mouvementé et le plus intéressant, exception faite de la rencontre principale, fut la bataille entre Harry Leitham, de Montréal, et Billy Green, de Québec. Ces deux petits boxeurs ont vivement intéressé les spectateurs par leur exhibition mais le boxeur local, qui possède plus d'expérience que son rival eut un avantage très considérable et l'arbitre Schneider décida de mettre fin au combat à la cinquième ronde afin d'éviter au boxeur québécois une punition inutile.

Comme lever de rideau les amateurs purent assister à une rencontre de quatre rondes entre Beaurivage, de Sherbrooke, et Constant Bluteau. Ce dernier avait gagné par knock-out lors de la dernière séance au Saint-Denis, mais hier soir, il affaiblit un homme qui en connaissait trop long pour lui et il perdit la décision aux points.

La séance d'hier soir, organisée

LES SÉRIES DE CHAMPIONNAT COMMENCENT CE SOIR

Le Canadien joue à Boston contre les Bruins tandis que le Montréal fait face aux Rangers de New-York et que le Chicago est opposé aux Leafs

Les six premiers clubs de la ligue de hockey Nationale seront aux prises ce soir, dans les premières joutes de la série éliminatoire pour décider du championnat professionnel et ces rencontres ne manquent pas de susciter beaucoup d'intérêt.

Le Canadien, qui a remporté les honneurs de la première place dans la section canadienne, et le Boston, gagnant de la section américaine, se disputent les honneurs de la victoire au Madison Square Garden de Boston. La série sera de trois dans cinq. La deuxième joute aura également lieu à Boston jeudi soir.

par le promoteur Delisle, fut un véritable succès tant au point de vue sportif que financier et nous pouvons assurer à M. Delisle qu'il recevra l'appui du public montréalais aussi longtemps qu'il nous donnera des combats comme ceux mis à l'affiche hier soir.

X.-E. NARBONNE

Le Montréal défait par Kansas City

Brenham, 24. — Les Royals ont subi un autre échec hier après-midi, alors que les hommes d'Eddie Holly ont été vaincus par le Kansas City, de l'Association américaine, par un résultat de 12 à 11.

La joute d'hier fut disputée en présence d'une assistance presque nulle et les amateurs qui se sont abstenus d'assister à cette rencontre n'ont rien perdu, car la partie fut une véritable orgie de coups réussis car pas moins de trente-cinq fois la balle fut placée en lieu sûr par les frappeurs des deux clubs. Le Montréal obtint plus de coups réussis que leurs adversaires, mais par contre le Kansas City sut frapper en temps plus opportun et c'est ce qui lui valut la victoire.

Cet après-midi et demain, les Royals recevront, au parc des pompiers, les New-York Giants. Les deux parties commenceront à trois heures et demie.

Le gérant Holly ne pouvait se décider à nommer les lanceurs qu'il enverrait dans la boîte cet après-midi, mais tout porte à croire que Classet commencera la partie. Il n'a pas joué depuis qu'il a lancé les quatre dernières manches contre le Chicago White Sox la semaine dernière.

KANSAS CITY

AB, R, H, Po, A, E.
Knote, 2b... 6 1 2 1 4 0
Blankin, cf... 3 4 1 0 0 0
Grishby, rf... 5 3 5 4 0 0
Pick, 1f... 5 0 0 1 0 0
Spurgeon, 3b... 3 1 2 10 1 0
Spurgeon, ss... 4 0 2 4 3 0
Susca, c... 5 1 1 3 0 0
Fette, p... 1 0 0 0 2 0
Swift, p... 3 2 2 1 2 0

Total... 40 12 16 27 12 0

MONTREAL

AB, R, H, Po, A, E.
Gautreau, 2b... 4 1 1 1 1 1
Martin, 2b... 1 0 0 0 1 0
Urbanski, ss... 5 4 4 3 3 0
Head, c... 5 1 4 4 1 1
Gulley, rf... 4 1 2 4 1 0
Henry, 1f... 5 1 1 9 1 0
Ripple, 1f... 4 2 2 2 2 0
Poploski, 3b... 2 1 1 0 2 0
McHugh, 3b... 2 0 1 2 0 0
Conley, cf... 5 0 1 2 0 0
Hopkins, p... 1 0 0 0 0 0
Brown, p... 1 0 0 0 0 0
a-Berka... 1 0 0 0 0 0
Holslaw, p... 1 0 0 0 0 0
b-Loftus... 1 0 0 0 0 0

Total... 42 11 19 27 12 3

a-Frappe pour Brown à la 4ème.

b-Frappe pour Holslaw à la 9e.

Résultat par manches.

Kansas City... 102 030 132—11

Montréal... 122 100 104—12

SOMMAIRE

Points comptés par Pick 2, Head 3, Ripple, Blankin, Poploski, Prather 4, Brower, Spurgeon, Gulley 2, Grishby, Swift 2, Henry, McHugh 2. Deux-buts: Knothe, Blankin, Urbanski, Head 3, Ripple, Trois-buts: Doubles-jeux: Knothe à Prather, Prather; Spurgeon à Prather, Brower à Knothe à Prather; Swift à Brower à Prather; Ripple à Henry, Laissés sur les buts, Montréal 7, Kansas City 8. Bats sur balles, de Fette 3, Hopkins 2, Brown 2, Holslaw 2. Retirés au bâton par Fette 1, Brown 1, Holslaw 3, Swift 1. Coups sûrs de Fette, 9 en 4 manches; de Hopkins, 5 en 3 manches; de Brown, 3 en 3 manches; de Holslaw, 8 en 3 manches. Frappe par le lanceur, par Holslaw (Brower). Balle manquée, Susca. Lanceur gagnant, Swift. Lanceur perdant, Holslaw. Temps, 2.25.

Providence est défait

Providence, 24. — Le club Boston a défait le Providence hier soir par un résultat de 4 à 2 dans la première partie de la série de détail qui doit déterminer quel club sera opposé au Springfield dans la série finale pour le championnat de la Ligue Canado-Américaine.

Lloyd Klein, autrefois du Philadelphie et du Syracuse, qui s'est joint au Boston lorsque ce club est devenu propriété des Bruins, a été la grande étoile de la partie d'hier et il a enregistré trois des quatre points de son club. Yank Boyd a compté l'autre point en faveur du Boston tandis que Bert McCaffrey et Harrington ont été les deux seuls joueurs du Providence à prendre le gardien de but des visiteurs en défaut.

tandis que les trois autres parties, si la chose est nécessaire, seront disputées au Forum de Montréal, samedi, mardi et jeudi prochains.

Dans les autres séries, entre le Montréal et le Rangers ainsi qu'entre le Toronto et les Eperviers Noirs de Chicago, la victoire se décidera sur le nombre de points enregistrés dans les deux rencontres.

Le Montréal joue ce soir à New-York mais la deuxième joute aura lieu à Montréal, jeudi soir.

Leafs reçoivent les Eperviers Noirs sur leur glace ce soir, mais jeudi, la partie aura lieu à Chicago.

Morenz est le meilleur compteur

Howie Morenz, du Canadien, a remporté les honneurs de la saison dans la Ligue de Hockey Nationale pour le plus grand nombre de points comptés au cours des séries régulières qui viennent de se terminer. Le centre du Canadien a eu un total de 51 points tandis que son plus proche rival, Eddie Goodfellow, de Detroit, s'est classé deuxième avec un total de 48 points.

Voici le nombre de points enregistrés par les joueurs de la ligue, les assistés donnés, le grand total de points à chacun des joueurs ainsi que le nombre de minutes passées au banc du pénitentier:

DIVISION CANADIENNE

P. A. Pts M.
Morenz, Canadien... 28 23 51 48
Conacher, Toronto... 23 19 42 46
Bailey, Toronto... 9 32 41 18
Primeau, Montréal... 25 14 39 75
Stewart, Montréal... 13 22 35 73
Joliat, Canadien... 18 13 31 81
Jackson, Toronto... 19 11 30 50
Gagné, Ottawa... 15 15 30 8
Touhey, Ottawa... 12 17 29 45
Colton, Toronto... 16 12 28 76
Siebert, Montréal... 12 14 28 68
Smith, Montréal... 17 25 43 91
Gagnon, Canadien... 17 7 24 63
Himes, Américain... 15 9 24 18
Burch, Américain... 14 8 22 35
Kilrea, Ottawa... 14 8 22 35
Ward, Montréal... 9 12 21 63
Cox, Ottawa... 7 14 21 63
Glancy, Toronto... 11 8 19 32
Blair, Toronto... 11 6 17 25
G. Mantha, Canad... 9 8 17 58
Trotter, Montréal... 9 8 17 58
Finnigan, Ottawa... 5 11 16 23
McVeigh, Américain... 8 6 14 67
Leduc, Canadien... 8 6 14 67
Day, Toronto... 1 13 14 56
Larochelle, Canad... 8 5 13 35
Carson, Américain... 6 7 13 36
Sheppard, Américain... 5 8 13 16
Hughes, Américain... 5 7 12 14
Dutton, Américain... 1 11 12 71
Horne, Toronto... 1 11 12 71
Wasnie, Canadien... 9 2 11 26
Alex. Smith, Ottawa... 4 7 11 75
S. Mantha, Canadien... 4 7 11 75
Massecar, Américain... 7 3 10 15
Northcott, Montréal... 5 4 9 10
Mondou, Canadien... 5 4 9 10
Emms, Américain... 5 4 9 10
Grosvenor, Ottawa... 5 4 9 10
Phillips, Montréal... 4 3 7 57
Conacher, Canadien... 2 5 7 91
Burke, Canadien... 2 5 7 91
Rivers, Américain... 2 5 7 91
Gallagher, Montréal... 4 2 6 35
Gracie, Toronto... 4 2 6 4
Dutkowski, Chi. Am... 2 4 6 40
McVicar, Montréal... 2 4 6 35
Art. Smith, Ottawa... 2 4 6 40
Bourgeault, Ran. Ott... 0 5 5 61
Wilcox, Montréal... 2 2 4 42
McCaffrey, Canadien... 2 1 3 10
Starr, Ottawa... 2 1 3 48
Ayres, Américain... 2 1 3 45
Simpson, Américain... 2 0 2 13
Lesieur, Canadien... 2 0 2 14
E. Roche, Montréal... 2 0 2 18
Huggins, Montréal... 1 1 2 2
Neville, Américain... 1 0 1 2
Haynes, Montréal... 1 0 1 0
Huard, Toronto... 1 0 1 0
D. Roche, Montréal... 0 1 1 0
Munro, Montréal... 0 1 1 0
Levisky, Toronto... 0 1 1 2
Connor, Ottawa... 0 0 0 4
Pettenger, Ottawa... 0 0 0 2
Boucher, Montréal... 0 0 0 25
Convey, Américain... 0 0 0 4
Hamel, Toronto... 0 0 0 4
Brydson, Montréal... 0 0 0 4

DIVISION AMERICAINE

Goodfellow, Detroit... 25 23 48 32
W. Cook, Rangers... 30 12 42 39
Boucher, Rangers... 12 27 39 20
Weiland, Boston... 25 13 38 14
F. Cook, Rangers... 18 17 35 72
Gottselig, Chicago... 20 12 32 14
Barry, Boston... 21 11 31 26
Shore, Boston... 15 16 31 105
Clapper, Boston... 22 8 30 50
Oliver, Boston... 16 14 30 18
T. Cook, Chicago... 15 14 29 34
Cooper, Detroit... 14 14 28 10
Lowrey, Phila... 13 14 27 27
Owen, Boston... 12 13 25 33
Mills, Philadelphie... 17 6 23 42
Keeling, Rangers... 13 9 22 35
Ingram, Chicago... 17 4 21 37
Lewis, Detroit... 15 6 21 38
Beattie, Boston... 10 11 21 25
Howe, Philadelphie... 9 11 22 20
Kilrea, Philadelphie... 8 12 20 22
Couture, Chicago... 8 11 19 30
Aurie, Detroit... 12 6 18 23
Hay, Detroit... 10 18 24
Adams, Chicago... 5 13 18 13
March, Chicago... 11 6 17 32
Sorell, Detroit... 9 7 16 10
Desjardins, Chicago... 3 12 15 11
Murdoch, Rangers... 7 7 14 8
Chapman, Boston... 7 7 15 22
Thompson, Rangers... 7 7 14 38
Barton, Phila... 6 7 13 18
Ripley, Chicago... 8 4 12 9
Romnes, Chicago... 5 7 12 8
Jarvis, Philadelphie... 5 7 12 30

Gainor, Boston	8	3	11	14
Jerwa, Rangers	4	7	11	72
Shields, Philadelphie	7	3	10	98
Dillon, Rangers	7	3	10	8
Somers, Chicago	3	6	9	38
Filmore, Detroit	6	2	8	10
Wentworth, Chicago	4	4	8	12
Darragh, Phila.-Bos.	3	5	8	6
McNenley, Detroit	3	5	8	48
Jackson, Rangers	2	6	7	77
Miller, Chicago	3	4	7	8
Noble, Detroit	2	5	7	42
Graham, Chicago	0	7	7	38
Arbour, Chicago	3	3	6	12
Lyon, Boston-Phila.	2	4	6	29
Harris, Boston	2	4	6	20
Galbraith, Boston	2	3	5	28
Evans, Detroit	1	4	5	14
Bostrom, Chicago	2	2	4	32
Waite, Rangers	1	3	4	4
Maracle, Rangers	1	3	4	4
White, Philadelphie	3	0	3	2
McCalmon, Phila.	3	0	3	6
McCabe, Detroit	2	1	3	22
Regan, Dangers	2	1	3	49
Frederickson, Detroit	1	2	3	6
Rodden, Rangers	0	3	3	8
Pratt, Boston	2	0	2	36
Carrigan, Rangers	2	0	2	13
Hutton, Phila.-Boston	1	1	2	4
Newman, Detroit	1	1	2	0
McKinnon, Phila.	1	1	2	40
Drury, Phila.	0	2	2	10
Hitchman, Boston	0	2	2	0
Creighton, Detroit	1	0	1	2
Goldsworthy, Detroit	1	0	1	2
Abel, Chicago	0	1	1	45
Rockburn, Detroit	0	1	1	118
Jenkins, Chicago	0	1	1	2
Fraser, Phila.	0	1	1	2
Coulson, Phila.	0	0	1	03
Peters, Rangers	0	0	0	59
Hicks, Detroit	0	0	0	10
Crossett, Phila.	0	0	0	10

LES PARTIES D'EXHIBITION

A Fort Myers, Flo.:
Boston... 2 10 0
Philadelphie (A)... 3 9 1
Batterie: Brandt, Cunningham et
Boal, Grove, McDonald et Cochran.

A Havana:
Brooklyn 2nd... 1 4 2
Brooklyn 1er... 5 10 1

Batteries: Ross, Gallivan et Lombardi; Clark, Moore et Richards.

A Sarasota, Flo.:
New-York (A)... 3 8 1
Indianapolis (AA)... 4 12 1

(11 manches).
Batterie: Johnson, Sherid et Padden; Karlon, Burwell, Daney et Angley, Riddle.

A San Antonio, Texas:
Chicago... 2 7 0
New-York... 6 11 2

Batteries: Thomas, Braxton et Tate; Fitzsimmons, Donohue et Hogan.

A Tampa, Flo.:
Columbus (AA)... 7 12 1
Cincinnati (N)... 3 7 0

Batteries: Wetherell, Powell et Hinkle, Seriner, Kolp, Johnson, Streleqi et Sukeforth.

Les trophées sont décernés

On a annoncé, hier, que le trophée Hart avait été décerné à Howie Morenz, du Canadien. Comme on le sait, le trophée Hart est remis au joueur qui rend le plus de service à son club au cours de la saison. C'est la deuxième fois que Howie obtient cette distinction.

Le trophée de Lady Byng a été remis à Frank Boucher, des Rangers, de New-York. Ce prix-là est remis au joueur qui, tout en étant utile à son club, s'en tient strictement aux règlements et évite d'être puni.

Borotra battu

New-York, 24. — Frank Shields, classé deuxième dans la liste des meilleurs joueurs de tennis des Etats-Unis, a défait hier Jean Borotra de France, champion d'intérieur de trois pays, en trois sets consécutifs dans les premiers matchs de la série internationale entre les Etats-Unis et la France, par 7-5, 6-1 et 6-3.

Le McGill est éliminé des séries

Moncton, 24. — Le McGill, champion amateur de la Province de Québec, qui avait gagné la première partie de la série contre le Truro, samedi dernier par un résultat de 2 à 1, s'est fait éliminer des semi-finales de la coupe Allan, hier soir, lorsqu'il a subi un échec dans la partie finale par un résultat de 4 à 2, perdant la série avec les Bearcats par un total de 5 à 4.

Le Truro rencontrera maintenant le vainqueur de la série Hamilton-Ottawa pour le championnat de l'Est du Canada et le gagnant de cette dernière série fera face au Winnipeg, vainqueur du championnat de l'Ouest.

Alignement des équipes:
McGILL: Wright, but; McTeer, déf.; Mill, Lavigne, centre; Murdoch, Farquharson, avant; Lennan, Ward, Ryan, Subst.; McGill: McGill, Crutchfield, Doherty.

Subst., Truro: Proulx, Mann.

Première période
1. Truro, Lennan (Murdoch) 5.00
Punitions: Lavigne, Ward, Murdoch, Lavigne.

Deuxième période
2. Truro, Murdoch 6.25
3. McGill Crutchfield 7.41
4. Truro, Ryan (Murdoch) 14.29
5. McGill, Ward 19.44
Punitions: Farquharson 2, Lavigne, Lennan, McGillivray, Mill.

Troisième période
6. Truro, Lavigne, Proulx.

Le Primrose l'emporte

Toronto, 24. — Le Primrose, d'Ottawa a défait hier soir les Elms, de Winnipeg, dans la première partie de la série finale pour la coupe Memorial.

Jouant avec un aplomb superbe les Primrose ont battu leurs adversaires par 2 à 0.

Alignement des équipes:
WINNIPEG: Perley, but; Rockburn, Massey, déf.; Pratt, McKenzie, centre; W. Cowley, Workman, avant; D. Cowley, Subst.

Winnipeg: Yellowless, Brown, Creighton.

Ottawa: Marsh, Miller, Cadieux, Arbitres: Ted Blondal, Winnipeg, et Percy Moore, Montréal.

Sommaire:
Première période
1-Ottawa, D. Cowley... 18.32
Punitions: McDonald, Cadieux.

Deuxième période
Punitions: Pratt, Workman, McDonald 2.

Troisième période
2-Ottawa, W. Cowley... 18.20
Punitions: W. Cowley, Brown 2, McDonald, Cadieux.

Borotra battu

New-York, 24. — Frank Shields, classé deuxième dans la liste des meilleurs joueurs de tennis des Etats-Unis, a défait hier Jean Borotra de France, champion d'intérieur de trois pays, en trois sets consécutifs dans les premiers matchs de la série internationale entre les Etats-Unis et la France, par 7-5, 6-1 et 6-3.

Le McGill est éliminé des séries

Moncton, 24. — Le McGill, champion amateur de la Province de Québec, qui avait gagné la première partie de la série contre le Truro, samedi dernier par un résultat de 2 à 1, s'est fait éliminer des semi-finales de la coupe Allan, hier soir, lorsqu'il a subi un échec dans la partie finale par un résultat de 4 à 2, perdant la série avec les Bearcats par un total de 5 à 4.

Le Truro rencontrera maintenant le vainqueur de la série Hamilton-Ottawa pour le championnat de l'Est du Canada et le gagnant de cette dernière série fera face au Winnipeg, vainqueur du championnat de l'Ouest.

Alignement des équipes:
McGILL: Wright, but; McTeer, déf.; Mill, Lavigne, centre; Murdoch, Farquharson, avant; Lennan, Ward, Ryan, Subst.; McGill: McGill, Crutchfield, Doherty.

Subst., Truro: Proulx, Mann.

Première période
1. Truro, Lennan (Murdoch) 5.00
Punitions: Lavigne, Ward, Murdoch, Lavigne.

Deuxième période
2. Truro, Murdoch 6.25
3. McGill Crutchfield 7.41
4. Truro, Ryan (Murdoch) 14.29
5. McGill, Ward 19.44
Punitions: Farquharson 2, Lavigne, Lennan, McGillivray, Mill.

Troisième période
6. Truro, Lavigne, Proulx.

Le Primrose l'emporte

Toronto, 24. — Le Primrose, d'Ottawa a défait hier soir les Elms, de Winnipeg, dans la première partie de la série finale pour la coupe Memorial.

Jouant avec un aplomb superbe les Primrose ont battu leurs adversaires par 2 à 0.

Alignement des équipes:
WINNIPEG: Perley, but; Rockburn, Massey, déf.; Pratt, McKenzie, centre; W. Cowley, Workman, avant; D. Cowley, Subst.

Le devoir de la Canadienne

C'EST DE DONNER DES ENFANTS AU PAYS ET DE LES FORMER AVEC AMOUR. EXPLIQUE M. ARTHUR SAUVÉ DANS UNE CONFÉRENCE DEVANT LE CLUB DES FEMMES CONSERVATRICES — LA CRISE ÉCONOMIQUE ET LE GOUVERNEMENT BENNETT

M. Arthur Sauvé, ministre des postes, a prononcé, hier après-midi, une conférence devant le Club des femmes conservatrices, à l'hôtel Viger. Il a parlé du principal devoir de la femme canadienne qui est de donner des enfants au pays et de les former avec amour. Il a parlé ensuite du développement économique du Canada qui vient retarder la crise actuelle et de la besogne accomplie par le gouvernement Bennett depuis son accession au pouvoir pour remédier à la crise.

M. Sauvé rappelle qu'il a voté contre le suffrage féminin à Québec; il a pris cette attitude par respect pour la tradition qui enseignait que la haute mission éducative de la femme devait rester la plus sûre sauvegarde des foyers canadiens. À Ottawa, il n'a pu résister à la tentation de compléter le fait d'autant plus volontiers que les directrices du mouvement féminin au Canada ont le bon esprit de professer toujours le respect du foyer. Il ne sera pas assez étroit pour refuser d'accepter le fait accompli; il cherchera au contraire à être un collaborateur digne de respect et de la confiance de la femme canadienne dans le travail que nous devons proportionnellement consacrer au service du pays. Les femmes canadiennes seront des collaboratrices dans la tâche immense qui nous est imposée par les nouvelles conditions sociales et économiques, par les difficultés administratives d'un pays dont le territoire est vaste comme un continent, avec une population disséminée par groupes d'un océan à l'autre et composée d'éléments nombreux et si différents de race, d'éducation, d'intérêts et d'aspirations.

Nous avons besoin d'une forte augmentation de population pour procurer des marchés locaux à nos producteurs. L'immigration étrangère avec les idées de révolution qui bouillonnent en Europe est un danger, surtout pour nous, Canadiens français. Il faut absolument compter sur nos familles, comme autrefois, sur nos familles nombreuses et sur l'autorité des mères chrétiennes pour les élever. Dans leur nouveau rôle politique, les femmes ne doivent pas négliger de se rendre compte de l'éducation qui doit être donnée à leurs foyers; c'est dans cette sphère qu'elles seront des collaboratrices efficaces.

Dans cette crise économique qui étreint le monde entier, un rajustement s'impose aux pouvoirs publics et à la société, aux éducateurs de toute sphère, aux dirigeants de toutes les classes. Cette crise a provoqué des réactions multiples et violentes. Le pessimisme a envahi les pays. Dans notre propre pays, l'électorat a marqué son désappointement et ses désirs en rejetant un gouvernement coupable de nier la crise qui s'abatait sur son territoire. Partout les populations se sont tournées vers leurs chefs politiques réclamant un programme d'action économique et de prévoyance nationale.

M. Sauvé déclare que le nouveau gouvernement, dans les circonstances difficiles que nous traversons, n'a failli ni à ses promesses ni à sa tâche. Il rappelle les événements qui se sont déroulés au pays depuis le 28 juillet: la session d'urgence, la Conférence impériale, les négociations entamées avec la France, la Chine, etc., pour nous ouvrir de nouveaux marchés. L'œuvre lente, mais sûre, de notre récupération économique progresse continuellement, dit-il. Pour assurer le travail aux notres, le ministère a pratiquement mis fin à toute immigration de classes ouvrières. Il a fermé la porte à toute tentative d'inonder le pays par le dumping de marchandises qui font concurrence aux produits de notre propre industrie. D'accord avec nos institutions financières les plus avisées et les plus stables, il vient de lancer un projet d'une société par actions qui mettra des fonds à remploi continu à la disposition des fermiers de l'Ouest pour leur permettre de s'adapter aux conditions nouvelles du marché mondial en passant de la culture du blé à la culture mixte et à l'élevage.

Les résultats de ces efforts se sont déjà fait sentir d'une façon générale et marquée. La présence à la tête de l'administration d'un chef capable d'action immédiate a inspiré confiance aux classes agricoles et ouvrières. Nous possédons déjà le facteur psychologique du succès prochain. Nous avons plus: nous enregistrons déjà des résultats qui sont des réussites. Grâce à l'initiative ministérielle et aux subsides du gouvernement fédéral, le chômage a été endigué et les chômeurs soulagés.

Examinons quelques statistiques. Sur 441 compagnies exploitant des services publics ou des industries, 44 seulement ont supprimé ou réduit leurs dividendes, et 397 ont distribué le même dividende qu'en 1929, qui était une année record cependant. Voilà, le croit, conclut M. Sauvé, un magnifique témoignage du résultat atteint en six mois et d'un en grande partie à la politique énergique et prévoyante du gouvernement qui a fait renaître la confiance nationale, raffermi nos industries, crû le travail et des débouchés et maintenu dans la voie de la stabilité économique le Canada tout entier.

En faveur du candidat Saint-Amand, à Verdun

Il y aura ce soir à 8 heures précises, dans la salle de l'Académie Richard, comme on le désigne aussi, du Collège de la rue Galt, une assemblée en faveur de l'échevin Ulysse Saint-Amand, qui inaugure sa campagne électorale préparatoire à l'élection municipale du 1er avril. Son honneur le maire Allen sera présent et plusieurs autres adresseront la parole.

"Avant la bataille"

M. LEONCE PLANTE FAIT PLUSIEURS PARALLÈLES ENTRE LES BATAILLES AU FRONT ET LES BATAILLES SUR LES TRÉTEAUX — IL PARLE À TITRE DE SIMPLE SOLDAT — LES ÉLECTIONS DE SALON — IL SUGGÈRE DES RÉFORMES À LA LOI DES LIQUEURS — M. J.-E. PERRAULT FÉLICITE LA JEUNESSE LIBÉRALE D'AVOIR CHOISI LE MEILLEUR PARTI

Le dîner-causerie de l'Association de la Jeunesse libérale au Club de Réforme, hier soir, réservait de l'attendu et de l'imprévu savoureux. M. Léonce Plante, c. r., était au programme comme conférencier et il avait intitulé sa conférence: *Avant la bataille*. Ce titre belliqueux convenait d'autant plus à sa cause qu'il fut lui-même officier au front.

M. Plante a fait plusieurs parallèles entre les batailles au front et les batailles sur les tréteaux. Il a fait une revue des troupes depuis les simples fantassins jusqu'aux généraux et a suggéré des réformes à la loi des liqueurs de la province de Québec, et la nécessité de ne pas laisser mentir les adversaires sans détruire les faussetés qu'ils sèment chez les cultivateurs, les ouvriers et toutes les classes, dit-il.

M. Plante a fait un bel éloge de M. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, et de son frère, M. Antonio Perrault, C.R., aux côtés duquel il a fait ses premières armes politiques. Les impressions dans la salle étaient diverses. Et quand M. Plante reprit son siège, au milieu des applaudissements plus ou moins convaincus, et que le président, M. Jean Tellier, fit observer qu'il y avait peut-être beaucoup de vrai dans la "complainte" de M. Plante, on entendit répéter en arrière de la salle:

— Beaucoup! Beaucoup!... M. Jean Tellier déclare alors qu'après avoir entendu la complainte du simple soldat, il faut entendre aussi les ordonnances du général, M. J.-E. Perrault. Celui-ci indique pourquoi le libéralisme a toujours attiré la sympathie des générations montantes et il entend de réfuter les assertions, dans un langage indirect, de M. Plante.

M. Plante avait fait remarquer que les sanctions insérées dans la loi des liqueurs enlèvent toute liberté et toute initiative personnelle au magistrat. Il a suggéré que le mois de prison qui doit être imposé à quiconque a vendu illégalement un verre de bière soit remplacé par une sentence d'emprisonnement dont la durée serait fixée par le juge. À cela M. Perrault a répondu par la question de l'option entre l'amende et la prison.

Voici les résumés des discours prononcés:

M. Jean Tellier

M. Jean Tellier, qui présidait son deuxième dîner-causerie, présente les orateurs. Il dit de M. Plante qu'il est sans doute une attraction de premier ordre et que sa causerie sera certainement intéressante. Il fait ensuite l'éloge de M. J.-E. Perrault, ministre laborieux dont les "accomplissements" dans le domaine de la voirie sont considérables, et répète qu'il est juste qu'on ait dit de M. Antonio Perrault, qu'il est l'homme le plus loyal et le plus sincèrement dévoué aux intérêts canadiens-français.

M. Léonce Plante

Salué par le refrain des étudiants, M. Plante se demande si c'est parce l'âge avance, mais qu'il se sent moins brave pour faire face à cet auditoire qu'il sait pourtant sympathique. Il ne faudrait pas croire par le titre de ma conférence que je vais vous parler de carnage — les journaux qui ne sont pas de notre parti sont ici représentés et demain on dirait que j'ai parlé de conscription, mais je veux vous parler de la bataille qui s'annonce. *Shall we fight or shall we run?* avait demandé un chef à ses troupes. Elles répondirent: *We will!* (Éclats de rire). Si je vous pose la même question... la question est la peine posée qu'on entend les réponses: *We will fight!*

Sommes-nous bien préparés à la lutte? demande-t-il. Je le crois, mais il conviendrait d'examiner les troupes. Parmi elles, il y a ceux qui nuisent, ceux qui travaillent; il y a ceux qui sont bien payés pour le travail qu'ils ne font pas; il y a ceux qui ne sont pas payés pour le travail qu'ils font. Je ne parle qu'à titre de simple soldat, dit-il, et ne voudrais pas que l'on croie que je suis marié ou déçu dans mes ambitions de parti. Nous, les soldats, nous les sans-grade, nous sommes témoins de ce qui se passe dans les rangs de l'armée, et nous aimerions parfois être entendus des généraux. M. le ministre Perrault est un de nos généraux et je lui confierai quelque chose. À l'armée, plus les gens sont importants plus loin ils sont du danger. En politique, c'est le contraire, plus les gens sont importants, et plus près du danger ils doivent se tenir et défendre les positions.

M. le président a parlé, dit-il, de la jeunesse et du coup d'épaule qu'elle est prête à donner. Il faut remarquer qu'une bonne proportion de cette jeunesse est nouvelle et non expérimentée et qu'il faudra l'initier et la discipliner, car l'ennemi essaie d'intimider. Camille Houde, ce n'est pas un mauvais garçon. D'aucuns prétendent qu'il fut même mon client. Ce n'est pas le seul de mes clients qui ait mal tourné, mais mon secret professionnel me défend d'en dire davantage. Camille, pardon, Camille Houde a été acquitté au sujet de sa compagnie, et j'ai toujours cru que cela était dû à l'avocat formidable qui l'avait défendu. Ce fut un de mes grands succès légaux. A quoi tient la gloire? M. Houde a dit à plus d'une reprise que c'est pas lui qui doit s'en plaindre.

Il raconte comment les soldats du 22^eme régiment leurs amis les Anglais en se rendant à la bataille en priant (rires), et fait allusion à

la parole que les élections ne se gagnent pas seulement avec des prières. Il rappelle qu'il a fait ses premières armes aux côtés de M. Antonio Perrault.

M. Plante exprime ensuite l'opinion que les campagnes politiques du passé, par exemple celle de 1911, étaient mieux préparées, que l'élément combattif était mieux dirigé. Loin de moi, dit-il, l'idée de blâmer l'organisation actuelle du parti. À titre de simple soldat, il déclare qu'il va soumettre son plan d'attaque à son général, le laissant libre d'en faire ce qu'il voudra.

Griefs

Je ne me mets nullement en cause, dit-il, mais jadis on ne négligeait pas certaines gens qu'on ignore aujourd'hui. Depuis un certain temps, la parole du soldat n'a pu se faire entendre facilement dans le "mess" des officiers. On a empêché ceux qui pouvaient parler de se faire entendre. Voilà quelque temps qu'ils auraient pu exposer leurs griefs contre les sanctions de la loi des liqueurs. Si les petits, les humbles, les sans-grade avaient pu faire leurs suggestions et amener des modifications à cette loi, la chose aurait été bien préférable pour Montréal. Vous avez enlevé aux magistrats toute initiative dans les sanctions. Les démarches faites à ce sujet n'ont rien obtenu. 50,000 électeurs maudissent le parti libéral — libéraux comme conservateurs — à cause de ce détail de la loi, qui consiste à obliger tous les transgresseurs à faire un mois de prison au moins pour avoir vendu un verre de bière illégalement. Ce sont des détails, mais des détails qui ont une grande portée. De même au sujet de la loi des accidents du travail. Les ouvriers — ils commencent à nous revenir, heureusement — ont cru, pendant un certain temps, que le gouvernement s'en moquait. On leur a menti encore dernièrement à ce sujet, et la démagogie conservatrice a mis tout en oeuvre pour les soulever contre le gouvernement.

Jamais de démenti

C'est facile pour les conservateurs de déclamer et de raconter des méchancetés, jamais personne ne proteste du côté libéral. Il n'est pas trop tard pour s'amender. Les élections, me dit-on, auront lieu à la fin de juillet ou en août, il reste donc encore assez de temps pour s'armer et se préparer à la bataille et rétablir les faits sous leurs vraies couleurs.

Je vous parlais d'ennemi. L'ennemi n'est pas si formidable qu'on le croit peut-être. Le stock de Camille Houde, pour employer une expression de courtiers, n'est pas si haut que ça. Causez-en autour de vous, dans les tramways ou ailleurs et vous verrez que l'on n'est pas fou de lui. Houde a monté trop vite dans le firmament politique de notre province. Il est à une altitude d'où il ne peut plus descendre tranquillement. Il tombera à plat à terre un bon jour. Il est devenu dans son esprit un "superman", mais ça ne pourra durer. Sa majorité de 40,000 n'est pas due à lui-même, mais aux erreurs du parti libéral grossies à outrance et étalées par lui.

M. Plante termine en disant qu'il ne s'agit pas de faire des élections de salon, mais qu'il faut aller vers l'électeur, aller sur le terrain de l'adversaire et se battre avec lui. La victoire est à ce prix. Trop longtemps on a dressé les plans de la bataille dans un petit salon où l'on y restait trop. Vous avez le M. le ministre, une jeunesse fière de marcher sous l'étendard libéral et désireuse de défendre ses couleurs. Elle aurait honte de voir Camille Houde à la tête de la province. Nous sommes ici pour organiser et emporter la victoire.

M. J.-E. PERRAULT

M. Jean Tellier présente alors M. Perrault qui, immédiatement, fait allusion aux paroles de M. Plante en disant que M. Plante met toujours une note originale, personnelle dans ce qu'il dit et que ses pensées portent à réfléchir. Je suis heureux de voir cette jeunesse ardente autour de notre drapeau. Il fait bon, après 40 ans d'efforts, voir les jeunes marcher sur nos traces et assurer le triomphe du parti. La première richesse du parti libéral est l'apport de la génération montante. Il rappelle les luttes de 1896 et 1897 et de 1911. Il montre la nécessité de la lutte et décrit le devoir des combattants. Il faut se faire une idée exacte de la politique qui est une question de devoir et de responsabilités. Les détracteurs ne manquent pas et c'est sans doute ce qui faisait dire à la baronne de Montebello: "Il y aura toujours assez d'imbéciles pour gouverner la France sans que mon mari s'en mêle".

Mais la politique n'est pas que cela, elle a un aspect plus sérieux. Il faut faire servir la politique au rôle qui lui revient, pour le bien du plus grand nombre. Je crois aux partis politiques. Ils sont nécessaires et chaque citoyen doit faire le choix d'un parti. Je vous félicite d'avoir choisi le meilleur: le parti libéral.

Les crises économiques de la vie des peuples, crises causées par des malaises internationaux ou locaux, ne peuvent se régler par des paroles creuses, des attitudes théâtrales, mais par l'étude sérieuse des problèmes. Les hommes qui méritent d'être mis au premier rang ne sont pas les gueulards, les déclamateurs, mais ceux qui accomplissent des oeuvres sociales et font fructifier les richesses nationales. Allons-nous laisser la solution de ces problèmes aux ignorants, aux fripons? Non, mais à des hommes dévoués, capables d'observation et d'étude, possédant des idées claires et bien définies.

Il parle alors de nos ressources naturelles et invite la jeunesse à étudier nos conditions économiques, notre législation ouvrière, scolaire, agricole, colonisatrice et de voirie.

Il admet que la loi de la commission des liqueurs est sévère, mais il explique que quand elle fut passée, il était nécessaire d'en agir ainsi, car le régime des vendeurs autorisés avait été, comme vous le savez, une immense faillite. Québec

fut le premier gouvernement à prendre l'initiative du contrôle des liqueurs. La question de l'option de l'amende à la prison fut longuement discutée. Le cabinet a mis jusqu'à des nuits à y songer. Avoir accordé l'option de l'amende eût été ouvrir la porte à l'impéritie, car ça payait des gens de payer l'amende et de continuer à vendre des liqueurs illégalement. L'option de l'amende à la prison aurait amené le même spectacle que sous le régime des vendeurs autorisés.

Je partage par ailleurs l'opinion de M. Plante quand il dit que le parti libéral ne se fait pas assez de publicité, qu'il ne tient pas assez d'assemblées. Nous avons une belle cause, nous avons accompli des choses considérables depuis 30 ans, tandis que les conservateurs pendant leurs 25 années de pouvoir ont piétiné sur place. Méfiez-vous du parti conservateur qui fut toujours le parti des trusts, des puissances, des gros, et aimez le parti libéral qui fut toujours le parti des cultivateurs, des ouvriers et de toutes les classes. Étudiez l'histoire des deux partis et vous ne serez jamais un conservateur. Les conservateurs ont toujours été en arrière du progrès.

Il propose alors à l'administration des jeunes: M. Taschereau, dont la probité, la persévérance ardue au travail, le sens réel du devoir et des responsabilités de ses fonctions de premier ministre, le goût de l'observation et de la réflexion, lui ont gagné l'admiration de tous ses partisans, conclut M. Perrault.

M. Jean Martineau

M. Jean Martineau, ex-président de la Jeunesse libérale, a remercié M. Perrault et Plante et il a voulu montrer que la jeunesse est l'une des plus grandes forces du parti. Il a fait allusion à l'originalité et à l'indépendance d'esprit de M. Plante et il a expliqué que souvent les initiateurs passent pour des têtes croches mais que plus tard, on reconnaît tout le mérite de leur franchise et de leur effort à la tête d'un mouvement. Il ne faut pas être des suiveurs ni des moutons, dit-il, mais des gens qui savent où ils vont et ce qu'ils font.

LES TRAVAUX DE CHÔMAGE

MONTREAL DEMANDE UNE SOMME SUPPLEMENTAIRE DE \$600,000

La résolution que le comité exécutif a votée hier midi en vue d'obtenir \$600,000 de plus pour les travaux de chômage, et dont nous avons donné le texte hier, comportait le paiement de cette somme sur la même base que les crédits votés précédemment, c'est-à-dire \$300,000 par la ville, \$150,000 par le gouvernement fédéral et \$150,000 par le gouvernement provincial.

Il y a 1,037 municipalités de la province de Québec qui ont demandé des fonds pour travaux de chômage, mais plusieurs n'utilisent pas ces crédits, certaines parce qu'elles ne peuvent pas payer la moitié du coût des travaux, d'autres parce qu'elles voulaient faire des travaux qui ne convenaient pas aux gouvernements fédéral et provincial.

Le ministère fédéral du travail a télégraphié au ministre du travail de Québec il y a quelque temps lui demandant de l'informer du montant des crédits qui ne seraient pas dépensés. Le ministère fédéral du travail est disposé à diviser ces crédits à Montréal jusqu'à concurrence de \$150,000, la province voterait alors le même montant et la ville, \$300,000.

Si la cité de Montréal n'obtient pas cet octroi supplémentaire, il lui faudra abandonner certains des travaux qui devaient être exécutés en vertu de la loi de l'aide aux chômeurs. La ville abandonnerait le tunnel du boulevard Saint-Joseph ou les vespasiennes, plus l'éclairage des parcs.

Quant à l'extension de 60 jours pour la completion des travaux, le ministère fédéral du travail est disposé à l'accorder. Il est maintenant nécessaire que le gouvernement provincial y consente aussi.

Le nouveau bureau de poste

M. Stewart, ministre des travaux publics, se propose de commencer prochainement la construction du nouveau bureau de poste central de Montréal: c'est ce qu'il a dit à M. Norman Holland, au cours d'une entrevue à Ottawa, la semaine dernière. On ne sait pas encore si le gouvernement achètera tout le terrain compris entre les rues Saint-Jacques, Windsor, Saint-Antoine et Cathédrale, et dont il ne possède qu'une partie. Mais pour commencer à construire la section du projet qui donne sur les rues Saint-Antoine et Cathédrale, afin de ne pas désaffaiblir et désorganiser trop rapidement le bureau de poste actuel situé vis-à-vis la gare Bonaventure.

Le cours Jeanjean

Ce soir, à l'Ecole technique, 200 Sherbrooke est, à 8 heures, sous les auspices du Comité d'Hygiène de Québec, M. le chanoine Jeanjean donnera sa troisième conférence de médico-pédagogie. Sujet: "Les anor, maux du caractère". Ce cours est réservé au corps médical, aux gardes-malades et à ceux qui s'intéressent plus spécialement à l'hygiène de l'enfance.

Mort de l'abbé F.-X. Lafrance

M. l'abbé Jos-François-Xavier Lafrance, depuis 1917 curé de Saint-Jean de Matha, comté de Joliette, est décédé à midi, hier, à l'hôtel-Dieu de Montréal.

Le M. l'abbé Lafrance avait 58 ans, était né à Saint-Basile de Chamblay, le 15 mars 1873, et il avait été élevé au sacerdoce le 17 décembre 1898.

CHEZ DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151

JOURNÉE du FONDATEUR

Nous n'énumérons ici que quelques-uns des nombreux spéciaux que nous offrons en vente mercredi

CHEMISES NOUVELLES

pour le printemps

Lot de 2.400 chemises de broadcloth de haute qualité, de madras, broadcloth à rayures lustrées, broadcloth tissé et autres. Coutures finies avec soin, manches de diverses longueurs: 33, 34 et 35. Encolures: 13 1/2 à 17 1/2. Chemise avec collet à même ou 2 faux cols. CHACUNE 1.19

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

CHAPEAUX DE PRINTEMPS

Pour hommes et jeunes gens

Importation d'ITALIE. Véritable feutre de laine souple et riche-ment doublé de soie. Toutes les formes et tons de gris, beige et brun en vogue pour le printemps 1931 — Nous vous conseillons de venir faire votre choix à ce bas prix remarquable. CHACUN 1.79

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

BLOUSES DE BROADCLOTH

Pour garçonnets de 6 à 14 ans

Broadcloth résistant de belle qualité, uni ou rayures nouvelles pour le printemps. Aussi patrons fantaisie. 45 — 3 pour 1.25

Coupe ample et parfaite. Chacune, 1.25

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

COMPLETS LAVABLES

pour garçonnets de 2 à 6 ans.

Il est presque incroyable de pouvoir offrir de si jolis et si bons petits complets lavables à un prix bas comme celui-ci. Choix de bon broadcloth, percale et cambrai dans les teintes en vogue. Genre sans manches (sun suit) ou "OLIVER TWIST". 39 — 3 complets .99

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

BAS PURE SOIE

pour dames et jeunes filles

Entièrement façonnés, pour dames et jeunes filles. Tricot pure soie jusqu'à l'ourlet. Pied renforcé. Nouvelles nuances du printemps. Pointures: 8 1/2 à 10. Prix ord. 1.25. SPECIAL, la paire .89

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

La galerie de la presse à Ottawa

Ottawa, 24. — La galerie de la presse du parlement fédéral a tenu, en fin de semaine, son assemblée annuelle. Ont été élus: M. Edgar Buchanan, du *Border Cities Star*, président; M. Thomas Green, de la *Canadian Press*, vice-président; M. Wilfrid Eagleton, du *Toronto Star*, secrétaire; MM. Ray Brown, de la *Canadian Press*, J.-A. Fortier, de la *Press*, William Marchington, du *Globe*, Thomas Weyling, du *Toronto Star*, Fred Mears, de la *Montreal Gazette*, Emile Benoist, du *Devoir*, directeurs.

Acquittement

Les Trois-Rivières, 24. (D.N.C.) — La première étape des assises s'est terminée quand, après dix minutes de délibérations, le jury s'est prononcé en faveur de l'acquittement d'Eugène Vigeant, accusé de complicité dans une tentative de vol à main armée. Vigeant avait été condamné à sept ans de pénitencier, en 1928, avec ses deux compagnons Edgar Gariépy et Edmond Tremblay. Vigeant en appela du verdict à la Cour Suprême parce que, disait-il, le principal témoin, Wilfrid Boulanger, était un complice. La Cour Suprême a accordé un autre procès, qui a duré toute la semaine, devant M. le juge Stein.

Feu l'abbé D.-S. O'Keefe

Woodstock, 24. (S. P. C.) — M. l'abbé David-S. O'Keefe, curé de la paroisse de Sainte-Gertrude de Woodstock, est décédé hier après quelques semaines de maladie. Avant d'entrer dans les ordres, il avait fait du journalisme à la *Gazette* de Saint-Jean, puis à la *Gazette* de Montréal. Jeune prêtre, il tira parti de son expérience en dirigeant le *New Freeman*, un hebdomadaire catholique de Saint-Jean.

Querelle sanglante

À la suite d'une querelle sanglante qui s'est déroulée hier soir, à l'angle des rues Charlotte et Berger, Joe Mati, 32 ans, a été transporté à l'Hôpital Général, souffrant de plusieurs blessures infligées par Vincent Marcour, 47 ans, au moyen d'un couteau de poche. La police a arrêté l'assaillant quelques minutes après la bagarre alors qu'il s'était enfui pour se cacher dans un portique de la rue La Duchetière. Ce sont des passants qui ont indi-

Le rhume? Vite... Chassez L'ACIDE!

Dès l'instant où vous sentez l'approche d'un rhume, prenez deux cuillerées à thé d'ABBEY'S SALT dans la moitié d'un verre d'eau.

Puis, à intervalles de quelques heures, une autre cuillerée, jusqu'à ce que l'acide soit éliminé et le RHUME DISPARU.

Le rhume ordinaire déroute encore la science, mais il y a, au sujet des rhumes, une chose dont les médecins sont sûrs: C'EST QUE L'EXCES D'ACIDE LES AGGRAVE ENCORE.

Abbey's est un produit canadien, bien connu des Canadiens depuis 50 ans, mais tout le monde ne sait pas la grande valeur d'Abbey's contre les rhumes. Si vous voyez une personne qui éternue ou qui souffre d'un rhume de cerveau, faites une bonne action: transmettez-lui les importantes indications fournies ci-dessus.

Abbey's est sûrement un grand agent de santé et tous les pharmaciens sont heureux de l'offrir en vente en paquets d'essai ou de format économique.

Empress of Britain

en EUROPE

en 5 jours

● L'"Empress of Britain", le gigantesque nouveau paquebot du Pacifique Canadien, fait maintenant de la malheureuse route du St-Laurent, un véritable "speedway" océanique. Train spécial de Montréal à la passerelle du paquebot, à Québec. 2 jours sur le St-Laurent et seulement 3 jours de pleine mer! Cherbourg et Southampton.

"Ayez toujours des chèques de voyageurs du Pacifique Canadien... Négociables dans le monde entier."

PACIFIQUE CANADIEN

Bur. des billets de vapeur Gare Windsor, bur. de billets de l'Ouest, rue Ste-Catherine et Metcalfe, MA. 6202 ou D. R. Kennedy, ag. gén., 201, St-Jacques, O. Mont. Pl. 2211

qué au constable l'endroit où le fugitif s'était réfugié.

Marcour s'est comparu ce matin sous une accusation de tentative de meurtre. On ne croit pas que Ma-

ti soit en danger de mort car les coups qu'il a reçus à la gorge ne sont pas mortels, d'après les médecins de l'hôpital où il a été transporté en toute hâte après l'assaut.